

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 13 Mars 2014 - 11 Jounada el oula 1435 - N° 539 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

PRÉSIDENTIELLE 2014  
**L'ONM** appelle tous  
les Algériens à accomplir  
leur devoir électoral  
en toute liberté

Page 3

**Gaïd Salah**  
souligne le rôle  
primordial  
de l'ANP dans  
l'accomplissement  
de ses missions  
constitutionnelles

Page 4

FORUM

S A N T É  
L'Institut national du rein  
et des greffes d'organes  
bientôt opérationnel

Pages 6-7

## DÉVELOPPEMENT Le taux de chômage sous la barre des 10%

Le taux de chômage en Algérie s'est établi à 9,3% à fin 2013, soit sous la limite psychologique des 10%, grâce à la mise en œuvre de la politique publique de promotion de l'emploi et de résorption du chômage, et malgré des lacunes relevées dans l'octroi des autorisations administratives aux jeunes investisseurs. Dans son programme pour un troisième quinquennat, le président Abdelaziz Bouteflika, s'était engagé, en 2009, à créer 3 millions d'emplois sur cinq ans, dont la moitié au profit des jeunes diplômés universitaires et de la formation professionnelle. Au cours de la période 1999-2008, quelque 3,5 millions de postes de travail avaient été créés dans le cadre des différents dispositifs publics d'emplois, selon des données officielles rendues publiques par le gouvernement, réduisant le taux national d'inoccupation de 30% en 2000, à 11,3% en 2008 et 13,8% en 2007, selon les chiffres de l'ONS.

Pages 8-9



L'Algérie dans le sillage des pays émergents

Choisissez votre cadeau 3G  
Tablette ou Smartphone  
2 mois d'internet et d'appels gratuits



9500 DA  
=  
2 mois d'internet  
+  
Tablette Ooredoo compatible 3G+



7500 DA  
=  
2 mois d'internet et d'appels\*  
+  
Smartphone



\* 2 mois d'internet, d'appels et SMS sur la One 1500 et 1 mois d'internet, d'appels et SMS sur la One 4000. Offres valables dans la limite du stock disponible.  
Disponible dans le réseau de vente Ooredoo dans les wilayas 3G+: Alger, Oran, Constantine, Béjaïa, Bouira, Sétif, Chlef, Béjaïa, Boumerdès, Tipaza, Tlemcen, Sidi Bel Abbès.  
Ain-Dély, Djelfa, Ghardaïa, Guelma, Biskra, El-Oued et Medea.  
Plus d'informations : 0550 000 333 - www.ooredoo.dz

## Météo



### Régions Nord : 17° à Alger

Température passagèrement nuageux avec localement quelques pluies localement orageuses notamment vers les régions de l'intérieur.

Les vents seront en général modérés à assez forts (30/50 km/h) de secteur Est notamment vers les régions du littoral.

La mer sera peu agitée à localement agitée.

### Régions Sud : 28° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies vers les régions du nord Sahara.

Ailleurs, temps généralement ensoleillé.

Les vents seront modérés à assez forts (30/50 km/h) avec localement de la chasse-sable.

## CULTURE

### Mme Khalida Toumi au vernissage d'Esma

Sous le parrainage de Mme Khalida Toumi, ministre de la Culture, la galerie Esma de l'Office Riadh El Feth abritera, demain vendredi 14 mars, à 15h30 le vernissage de l'exposition « Regards reconstruits ».



## TOURISME

### Hadj Saïd à Oum El-Bouaghi



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Mohamed Amine Hadj Saïd, accompagné d'une délégation des cadres du ministère, effectue aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des projets sectoriels.

### LE 15 MARS AU CHU DE TIZI OUZOU 13<sup>es</sup> Journées internationales de psychiatrie

Sous le thème « Troubles bipolaires », le centre hospitalo-universitaire Mohammed-Nédrir de Tizi Ouzou organise samedi 15 mars à l'auditorium du CHU, les 13<sup>es</sup> Journées internationales de psychiatrie.



### LE 19 MARS À SÉTIF Séminaire sur l'assurance des PME/PMI

CASH Assurances, organisera mercredi 19 mars à l'hôtel Ziden, wilaya de Sétif, un séminaire sur l'assurance des PME/PMI.

### LES 26 ET 27 MARS AU SOFITEL Journées algéro-suédoises sur la santé

Le ministère de la Santé organise, les 26 et 27 mars, à l'hôtel Sofitel, des journées algéro-suédoises pour un système de santé de qualité.

### CE MATIN À 10H30 AU SIÈGE DE MOBILIS

### Exposition de l'artiste Abdenour Bouderbala

À l'occasion de la Journée nationale des personnes handicapées, Mobilis organise ce matin à partir de 10h30 au niveau de sa direction générale située au quartier d'affaires à Bab Ezzouar, Alger, une exposition de l'artiste dessinateur autodidacte, M. Abdenour Bouderbala.

### JUSQU'AU 22 MARS 60 exposants au 17<sup>e</sup> Salon international de l'automobile

Le 17<sup>e</sup> Salon international de l'automobile d'Alger (SIAA) s'est ouvert hier au Palais des Expositions (Pins maritimes) à Alger, en présence d'une soixantaine d'exposants, dont 37 concessionnaires.

L'exposition, prévue sur dix jours, s'étend sur une superficie de 35.123m<sup>2</sup> et compte parmi les plus importantes manifestations organisées par la Safex



avec près de 500 000 visiteurs attendus chaque année.

No comment

### DU 13 AU 15 MARS À LA SALLE IBN KHALDOUN Journées théâtrales



Dans le cadre de ses activités culturelles, l'Establishment Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise du 13 au 15 mars 2014, des journées théâtrales au profit des fans du théâtre à la salle Ibn Khaldoun.

#### Un programme :

- Ce soir à partir de 20h00 : la coopérative Amer pour la culture de Sétif vous invite à la pièce théâtrale « Le retour de El Hadjadj Ben Youcef Ethkali ».

- Demain, vendredi 14 mars 2014 à partir de 18 hoo : L'association Le théâtre de demain de Baraki, vous invite à la pièce théâtrale « L'âne c'est moi ».

- Samedi 15 mars 2014 à partir de 19h00 : La coopérative Face troupe d'Alger vous invite à la pièce théâtrale « Les poèmes brûlés ».

## Horaires des prières

Jeudi 11 Jourada el oula 1435

	Max	Min
Alger	17°	11°
Oran	17°	09°
Annaba	16°	10°
Béjaïa	17°	11°
Tamanrasset	28°	11°



### CE MATIN À EL-EULMA (SÉTIF)

### Remise de logements LSP aux fonctionnaires de la Sûreté nationale

Le chef de la Sûreté de la wilaya de Sétif présidera ce matin à El-Eulma, la cérémonie de distribution de logements socio-participatifs aux fonctionnaires de la Sûreté nationale. La cérémonie se déroulera en présence du représentant personnel du directeur général de la Sûreté nationale, du directeur du service central de la santé, de l'action sociale et des sports auprès de la DGSN, ainsi que de l'inspecteur régional de la police à l'Est.



La même délégation présidera à partir de 14h au niveau de la salle des conférences de l'École de police de Sétif, la cérémonie marquant la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques.

### DEMAIN À L'AURASSI Journée sur les pathologies infectieuses pédiatriques

L'Association des pédiatres libéraux d'Alger, organise demain vendredi 14 mars à partir de 9h à l'hôtel El-Aurassi, une journée scientifique en présence de spécialistes étrangers sur le thème « Pathologie infectieuse pédiatrique ».



### 7<sup>ÉDITION DES LAWHAT D'OR Ooredoo rafle les trois premiers prix</sup>

Ooredoo se distingue une nouvelle fois dans le domaine de l'affichage en rafflant trois prix lors de la 7<sup>e</sup> édition des Lawhat d'Or.

La cérémonie de remise des récompenses aux meilleurs campagnes d'affichage pour l'année 2013 s'est déroulée mardi dernier à Alger en présence de nombreux invités et professionnels du domaine de l'affichage et de la publicité, de la communication et des médias.

Pour cette 7<sup>e</sup> édition, Ooredoo a décroché le prix Lawhat d'Argent pour l'affiche option 2000, le prix Multivisuels pour la campagne d'encouragement aux clubs de football sponsorisés par Ooredoo et le prix Grand Format d'Or pour l'affiche 3G avec l'ambassadeur de la marque Ooredoo, le joueur Lionel Messi.

## P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

### L'ONM appelle tous les Algériens à accomplir leur devoir électoral en toute liberté

L'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) a appelé, mardi à Alger, les Algériens à «accomplir leur devoir électoral durant la prochaine présidentielle en toute liberté et à faire un choix responsable de la personne qu'ils estiment capable de diriger le pays».

Dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion de son

Secrétariat national consacrée à l'examen des derniers développements sur la scène nationale dans le contexte des préparatifs de l'élection présidentielle du 17 avril prochain, l'ONM appelle «le peuple algérien à accomplir son devoir national et à choisir la personne la plus à même de conduire le pays dans le sens d'une transition socio-économique et culturelle».

Cette démarche, précise le communiqué, doit répondre «aux attentes du peuple algérien à une vie digne et prospère à la faveur de la sérenté et de la quiétude loin de toute surenchère ou tension conjoncturelles susceptibles d'entamer l'image du pays et sa position sur la scène internationale», a ajouté le même responsable.

Après avoir rappelé la conjoncture régionale et internationale exceptionnelle que connaissent certains pays, l'ONM a affirmé dans son communiqué que «toutes les parties doivent être conscientes que la stabilité du pays est une ligne rouge à ne pas outrepasser».

L'organisation a appelé «toutes les formations politiques et la société civile à prendre conscience de la gravité de la situation et de la lourde responsabilité qui leur incombe dans la préparation de cet important rendez-vous, d'autant que l'Algérie a payé le prix fort pour recouvrer sa souveraineté, préserver son indépendance et protéger son intégrité territoriale».

**APS**

### UN GRAND MEETING POPULAIRE PRÉVU SAMEDI À LA SALLE HARCHA Les partisans de Bouteflika réagissent

A une dizaine de jours du coup d'envoi officiel de la campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril prochain, les partis politiques et organisations de la société civile ayant opté pour la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika comptent ratisser large auprès des citoyens lors d'un grand meeting populaire qui sera organisé ce samedi à la salle Harcha.

L'information a été confirmée par le secrétaire général du Mouvement populaire algérien (MPA), Amara Benyounès, sur les ondes de la chaîne 3 de la radio algérienne.

Benyounès a, par la même occasion, fustigé ceux qui s'opposent à un 4<sup>e</sup> mandat du Président Bouteflika, soulignant que le seul changement doit se faire à travers les urnes.

Tout en défendant le bilan du Président de la République qui a permis de rétablir la paix et la stabilité dans le pays et de restaurer la place de l'Algérie sur la scène internationale après une longue période d'austérité, Benyounès a dénoncé les tentatives visant à empêcher Abdelaziz Bouteflika de briguer un 4<sup>e</sup> mandat, estimant qu'il s'agissait d'un acte «antidémocratique».

Benyounès qui a réaffirmé l'engagement de sa formation politique en faveur de la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika, a mis en garde contre toutes les tentatives visant la déstabilisation de l'Algérie. Le peuple algérien, dira-t-il, ne veut plus revivre les scènes d'horreur et violence qu'il avait vécues durant les années 90, considérant que le scrutin du 17 avril constitue une étape «cruciale» pour l'avenir de l'Algérie, devenue une cible privilégiée en cette conjoncture particulière pour ceux qui ont échoué par le passé dans leurs différents plans de déstabilisation.

De ce fait, le peuple est appelé à se rendre mas-

sivement aux urnes le jour du scrutin en vue d'exprimer librement son choix et mettre en échec toutes ces tentatives de déstabilisation.

Aujourd'hui, les Algériens, ou du moins la majorité d'entre eux, sont convaincus que c'est grâce à la politique de réconciliation nationale, initiée et mise en œuvre par le Président Bouteflika, que l'Algérie a renoué avec la stabilité et occupe désormais une position de plus en plus forte dans le concert des nations. Cela a fait dire à de nombreux partis politiques que la consolidation d'un front interne fort, solidaire et uni, constitue l'unique alternative pour faire face aux manœuvres de déstabilisation visant l'Algérie.

Ce qui s'est passé récemment dans la wilaya de Ghardaïa relève de ce complot ourdi qui se trame contre notre pays et dont les dessins répondent à un plan macabre orchestré par des milieux, ici et ailleurs, connus pour leur rancune envers l'Algérie. C'est dans ce sens que plusieurs formations politiques ont tiré la sonnette d'alarme contre ce genre de complots, en fustigeant ceux qui attisent les feux de la révolte.

Dans le même ordre d'idées, le Premier ministre Abdelmalek Sellal n'avait pas manqué dernièrement de pointer du doigt ceux qui s'amusent à jouer avec le feu, en affirmant que la stabilité du pays est quelque chose de sacré et qu'elle constitue une ligne rouge à ne pas fran-



cher. L'Algérie, dira-t-il, avait amorcé, grâce à l'action et à la clairvoyance du Président Abdelaziz Bouteflika, une phase de stabilité politique et institutionnelle «très importante» et cette stabilité doit être aujourd'hui préservée et défendue quel qu'en soit le prix à payer. Il a indiqué, à cet effet, que plusieurs partis n'acceptent toujours pas le fait que la stabilité de l'Algérie demeure inébranlable, affirmant que c'est cette même stabilité qui a favorisé le développement économique et social du pays. Pour le Premier ministre, la réussite de l'élection présidentielle du 17 avril prochain est «un devoir qui incombe à tout Algérien jaloux de son pays». M. Sellal a fait observer, à ce propos, que le peuple algérien n'acceptera jamais un retour en arrière, compte tenu de la stabilité et de la sécurité dont jouit aujourd'hui le pays.

L'heure, dira-t-il, «n'est plus à de nouveaux troubles et il faut reconnaître que l'Algérie vit au rythme d'une relance socio-économique».

Le Premier ministre a appelé les candidats à œuvrer dans le sens de la consécration de la démocratie et de la préservation de la stabilité du pays.

Ce sont là autant de messages clairs qui attestent que l'Algérie est en marche vers le progrès et le développement et que rien ne pourra ébranler ce choix incontournable.

**Walid B.**

### L'Algérie dans le sillage des pays émergents

**Boualem Branki**

Les préparatifs de la prochaine élection présidentielle sont entrés dans le dernier virage, et l'annonce des candidats potentiels qui seront sur la ligne de départ sera en principe annoncée vendredi. Cette présidentielle du 17 avril 2014 sera sans pareille dans la jeune histoire de l'Algérie indépendante. Car elle intervient après trois mandats du président Bouteflika au cours desquels il a réussi à asseoir les fondements d'un pays qui «avance». Un pays qui a réalisé d'énormes progrès sur le front social, notamment les autres grands secteurs névralgiques.

Car la grande victoire de ces trois mandats du Président Bouteflika est d' avoir réussi à (re) mettre en place les institutions nationales après une décennie noire. En fait, cette élection que certains veulent chahuter, même si l'Algérie est un pays démocratique et en tant qu'il chacun a le droit de s'exprimer pacifiquement dans le pays du million et demi de martyrs, intervient dans un contexte social très encourageant pour le programme des réformes initiées par le Président Bouteflika, un des candidats à cette présidentielle. Et, là-dessus, il y a cette extraordinaire «avancée» dans le domaine de la santé et des grandes spécialités de la Médecine moderne. Grâce à une politique sanitaire sage et qui a consacré d'importants investissements dans le domaine du «vivant», l'Algérie peut aujourd'hui être fière de ses hommes et de ses femmes, qu'ils soient médecins ou infirmiers, qui ont réussi cette gageure de porter le nombre des transplantations rénales dans le pays jusqu'à

1 000 interventions par an, pour peu que les conditions nécessaires soient réunies. Des spécialistes l'affirment : les compétences humaines spécialisées dans le domaine de la greffe «existent dans notre pays et peuvent assurer plus de 1 000 transplantations par an».

Plus qu'un motif de fierté pour tout algérien, il s'agit là en réalité des fruits d'une politique sociale orientée vers la satisfaction des besoins des Algériens, autant dans le domaine de l'éducation avec la construction de milliers d'écoles, de lycées et d'universités, que de centres de santé et d'amélioration des niveaux de l'enseignement dans les universités algériennes. Un effort sans commune mesure en Afrique, et qui en dit long sur cette politique sociale mise en place par le Président Bouteflika, lui qui à l'adresse des malades du rein, avait lancé la construction d'un institut national du rein. Entre à l'écoute des doléances des citoyens, satisfaire la demande sociale, améliorer le cadre de vie des citoyens, leur procurer sécurité, santé et savoir, n'est pas une mince affaire. Sinon un programme d'une vie. L'Algérie, à travers trois programmes quinquennaux, a réussi autant à rattraper un retard de dix ans en termes de développement local, et prendre une sérieuse avance dans bien des secteurs vitaux par rapport aux pays voisins. Le tout réalisé dans des circonstances géopolitiques et économiques stressées par les crises récurrentes et la baisse de la croissance dans le monde. L'Algérie a bien traversé ces turbulences, occupée par ailleurs à améliorer ses indicateurs sociaux. C'est en cela que la prochaine présidentielle sera importante, car elle devrait s'inscrire dans la continuité d'un programme social et économique, qui devrait faire face à l'orée 2020 de l'Algérie un pays émergent.

### Quand les opposants à la candidature du Président parasitent les... boycotteurs

Le mouvement des opposants à un quatrième mandat consécutif du Président Bouteflika a tendance à se désintégérer et à se déchiqueter carrément. Au moment où les pro-Bouteflika s'organisent et se préparent pour effectuer une entrée en force dans la campagne électorale, dont le coup d'envoi est prévu le 23 mars, les opposants à la candidature de Bouteflika battent de l'ail.

Les boycotteurs et autres initiateurs des sit-in sont pas sur la même longueur d'ondes dans la mesure où leurs actions ne sont pas coordonnées, mais plutôt opposées. Alors que les boycottateurs préfèrent les salons feutrés, les conférences de presse et les talk-shows à la télévision, les autres parties ont opté pour des sit-in rejetés par la population.

Les boycottateurs se retrouvent ainsi dépassés pour ne pas dire éclipsés par ceux qui ont opté pour l'agitation. En se contentant d'apparitions

sporadiques à la télévision et de déclarations à la presse, ils s'enferment dans leur tour d'ivoire, suivant les événements de loin avant de les subir dès le coup d'envoi de la campagne électorale.

Quant aux adeptes de l'agitation, chacune de leur sortie porte atteinte à leur action dans la mesure où, à l'exception des badauds, ils n'arrivent pas à attirer la grande foule. Pourtant, leurs sit-in sont organisés en plein cœur d'Alger, au centre-ville. Malgré cela, ils ne parviennent pas à mobiliser la grande foule. Les initiateurs de ces sit-in semblent être déçus par la population quand on sait que leur action est antidémocratique et enfreint les lois de la République. Les marches et les rassemblements dans la capitale sont interdits et soumis à une autorisation, faut-il le rappeler.

Qu'à cela ne tienne, les opposants à la candidature du Président Bouteflika poursuivent

leurs actions de désobéissance civile et se font ainsi discréditer. Dans le même temps, les boycottateurs, impuissants, observent l'évolution des événements qui s'accélèrent du côté des partis et partis soutenant la candidature du chef de l'Etat. Ces derniers procèdent, en ce moment, aux derniers réglages pour coordonner leurs actions avant d'entamer la campagne électorale.

Des permanences sont installées, des sites internet et des blogs sont lancés, alors que des pages spéciales sont créées sur les réseaux sociaux pour mobiliser leurs militants et sympathisants. La machine électorale est donc enclenchée, ce qui semble faire peur aux opposants du candidat Abdelaziz Bouteflika, dont la popularité est, plus que jamais, au sommet ! Des opposants qui semblent être aux abois compte tenu de la désaffection de la population à leurs actions.

**Kamel Cherif**

## ANP

### Gaïd Salah souligne le rôle primordial de l'ANP dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles

S'exprimant dans une allocution d'ouverture d'une réunion des cadres du système de formation dans l'ANP, tenue à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénierat, le général de corps d'Armée a relevé que ces missions sont «autant d'objectifs d'une extrême importance qui requièrent de nous, aujourd'hui, de consentir des efforts véloces et continus à plus d'un titre, à la lumière du soutien et des orientations du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika». Il a indiqué que ces efforts seront déployés «afin d'aboutir à ce qui va en harmonie avec la réalisation des aspirations de l'armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, portant essentiellement sur l'exécution complète votre parfaite, en toute circonstances, des grandes défaites missions constitutionnelles qui lui sont dévolues, en parfaite conformité avec la politique de défense nationale et le besoin de renforcer ses fondements et assises fondamentales». Le général de corps d'Armée a, par ailleurs, mis en évidence les efforts consentis dans le domaine de la formation, en rappelant la «détermination constante à poursuivre, avec l'aide d'Allah, de prodiguer toute l'attention afin de permettre à l'appareil de formation de l'Armée nationale populaire d'atteindre les objectifs escomptés». Il a expliqué que ces objectifs sont «représentés essentiellement dans l'exécution, avec la plus grande efficacité, de la mission de formation des éléments militaires de différentes catégories, spécialités et niveaux, capables de répondre aux exigences du développement cognitif, scientifique et technologique et avoir conscience

- **Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a souligné mercredi à Alger le rôle primordial de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles.**



des réalités et exigences de la défense et de la sécurité nationale». En outre, le général de corps d'Armée a, dans son allocution, présenté ses vœux à l'assistance, composée de cadres et d'élèves, et à travers eux, à tous les éléments de l'Armée nationale populaire à la veille des festivités commémorant le 52<sup>e</sup> anniversaire de la

fête de la «Victoire», et ce, en rappelant les immenses sacrifices consentis par le peuple algérien.

«Telle est la source de la glorieuse guerre de libération que nous voulons être toujours une lumière pour vous guider et un motif moral, qui ravive et fortifie votre détermination et votre volonté et vous motive, vous étudiants, qui représentez les hommes et les femmes de demain, et à qui il appartient d'aller de l'avant pour vous acquitter de vos futures missions, et d'honorer le serment que vous avez prêté à vos valeureux prédecesseurs, qui ont, sans s'embrouiller dans des calculs, fait don de leur sang et de leur âme, par fidélité à l'Algérie, qui a mérité ce sacrifice et mérite, aujourd'hui, que vous vous engager sur cette même voie», a-t-il dit.

La réunion des cadres du système de formation dans l'ANP, s'est tenue à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénierat, en présence des commandants des établissements de formation militaire et des charges de la formation au niveau des commandements de forces et des directions et services centraux.

Par ailleurs, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a procédé au dévoilement de la plaque inaugurale de l'Ecole baptisée au nom du martyr Badji Mokhtar, en signe de fidélité à la mémoire des valeureux martyrs et de respect envers les moujahidines, ainsi que l'attachement aux nobles principes et ambitions de notre glorieuse guerre de libération et les transmettre aux générations futures.

### Des universitaires appellent à la prise en charge des préoccupations des jeunes

Des universitaires ont appelé mercredi à Alger, lors du premier Congrès international sur les questions contemporaines de la jeunesse, à la nécessité de trouver les moyens à même d'assurer «une meilleure prise en charge» des problèmes des jeunes et de leur inculquer les valeurs de citoyenneté.

Le recteur de l'université d'Alger II, M. Hamidi Khmissi a indiqué que la prise en charge des préoccupations des jeunes notamment dans les domaines socio-économiques, culturels et scientifiques contribuerait inéluctablement à «leur inculquer les valeurs de citoyenneté».

La catégorie des jeunes, qui est importante dans la réalisation du développement, doit être préparée pour cela, en lui

créant un climat propice au sein de la société et en la confrontant à la réalité, dans le cadre des mutations internationales actuelles», a-t-il estimé. Le responsable a mis l'accent sur la nécessité pour l'université de contribuer à «l'ancrage des valeurs de la citoyenneté chez cette catégorie, en garantissant l'égalité des chances, en luttant contre le népotisme et le régionalisme et en consacrant la démocratie qui place toutes les catégories de la société sur un pied d'égalité, du point de vue droits et devoirs».

Le recteur de la faculté des sciences humaines et sociales à la même université, M. Abdelladjid Dahoum a pour sa part qualifié la question de la jeunesse et de la citoyenneté de «très importante», en par-

ticular dans le contexte actuel. La conjoncture actuelle «implique une recherche des cadres susceptibles de permettre aux jeunes de participer à la réalisation du développement et à la préservation de la stabilité et de la sécurité du pays», a-t-il soutenu.

Les jeunes qui représentent «la grande majorité de la population algérienne» ont des droits et des devoirs, a-t-il rappelé, soulignant la nécessité de les impliquer dans les différentes activités politiques et associatives et dans la prise de décisions sur les questions les concernant».

Lors de cette rencontre de deux jours qui a vu l'intervention de plusieurs participants d'Algérie et d'autres pays, la nécessité de la prise en charge des préoccupations des jeunes

a été soulignée, afin de leur offrir les opportunités d'accueillir les connaissances scientifiques, culturelles et techniques et de trouver des solutions à leurs problèmes dont l'emploi et le logement.

Les participants ont également évoqué la suite des cerveaux des pays arabes, soulignant qu'entre 25 et 50% des cerveaux arabes ont émigré vers l'Occident pour différentes raisons dont le sous-développement, la crise du logement, les restrictions de liberté et la propagation des fléaux sociaux.

«L'incapacité des pays arabes à satisfaire les besoins des jeunes dont le droit à l'éducation, à la santé et au logement a assombri les perspectives d'un avenir prometteur», ont-ils estimé.

## EDUCATION

### Inauguration à Alger d'une classe numérique pilote, première du genre en Afrique du Nord

Le ministre de l'Education nationale, Abdelaït Baba Ahmed, a inauguré mercredi au lycée national des mathématiques à Kouba (Alger), la classe numérique pilote «Samsung smart school», première du genre en Afrique du nord. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika «à moderniser l'école algérienne à travers l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC)», a indiqué M. Idar Mohamed, conseiller auprès du ministre de l'Education. Cette opération vise, entre autres à «permettre à nos élèves une meilleure maîtrise des TIC à l'instar des autres élèves dans les pays développés», a-t-il af-

firmé, précisant que cette classe pilote «offrira aux enseignants l'opportunité de développer leurs performances pédagogiques et éducatives et de les fédérer autour d'un seul projet, à savoir offrir à tous une Education de qualité dans une école d'excellence». La classe, mise à la disposition du lycée, a été aménagée et équipée d'outils informatiques de pointe de marque Intel (systèmes Microsoft-Office 365). La compagnie Microsoft assurera une formation au profit des élèves et enseignants pour la maîtrise des outils et contenus numériques. Concernant le choix porté sur le lycée technique, M. Idar a indiqué qu'il «s'explique par le fait que cet établissement accueille les élèves les plus brillants venus des diffé-

rentes régions du pays». La mise en place de cette classe s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre le ministère de l'Education, représenté par l'institut national de recherche en éducation, et Samsung Gulf Electric. Le projet s'est concrétisé, selon les responsables du secteur, notamment après la participation effective de Samsung dans le forum international «Tarbiatech», organisé à Alger le 16 avril 2013 à l'occasion du cinquantième de l'indépendance. M. Baba Ahmed qui était accompagné des PDG de firmes mondiales participant à cette opération, a indiqué qu'il est nécessaire pour l'école algérienne d'être au diapason des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de s'adap-

ter au développement scientifique et technologique». «Nous avançons aujourd'hui doucement mais sûrement car l'Algérie est appelée à emprunter cette voie quelles que soient les difficultés. Nous devons bénéficier de ce développement pour que pas rester pas en marge», a-t-il soutenu. «Ce mode d'enseignement (scientifique et technologique) s'imposera progressivement au sein de nos établissements scolaires», a estimé le ministre qui a fait partie de l'engagement de l'Etat à «réunir toutes les conditions pour concrétiser cette démarche». Le groupe Samsung s'est dit par ailleurs prêt à équiper deux autres classes similaires dont le choix des établissements dépendra de la tutelle. **APS**

### Le Pr Cedric Villani, médaillé Fields, accueilli à l'USTHB

L'université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (Usthb), a accueilli mardi le Pr Cedric Villani, médaillé Fields en mathématiques en 2010, qui a animé une conférence grand public sur le thème «des triangles, des gaz, des prix et des hommes», selon un communiqué de cet établissement. La conférence s'est déroulé à l'auditorium de l'université, en présence notamment de son recteur, Benali Benzaghou, et du responsable de la direction générale de la recherche scientifique et de la technologie (Dgrst), Abdelhafid Aourag. Cette conférence a attiré l'attention d'une assistance de près de 2 000 personnes, entre enseignants, étudiants et lycéens, a précisé la même source. L'Usthb s'est dite «fière» d'avoir eu le privilège de recevoir le Pr Cedric Villani. La médaille Fields est la plus prestigieuse récompense pour la reconnaissance de travaux en mathématiques, souvent comparée au prix Nobel.

### La moyenne du prix du pétrole algérien en hausse en février

La moyenne du prix du pétrole algérien, le Sahara Blend, a enregistré une hausse en février à 110,52 dollars le baril, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) dans son rapport mensuel rendu public mercredi. Le prix moyen du baril Sahara Blend a progressé donc de 109,96 dollars le baril en janvier à 110,52 dollars le baril en février, soit une hausse de 56 cents, ce qui fait de lui le deuxième brut le mieux coté du panier Opep après le Bonny Light Nigérien. En 2013, le Sahara Blend a atteint 115,53 dollars le baril selon l'Opep qui prévoit un recul de la moyenne du prix du brut algérien à 110,22 dollars à la fin de 2014. L'Opep a estimé que le prix du panier de l'organisation a été soutenu par la perturbation de la production en Libye qui a diminué à moins de 300.000 barils/jour. Parallèlement à la hausse du prix du panier, la production algérienne a cru d'environ 18.000 barils/jour en février, atteignant 1.211 million de barils jour (mbj) contre 1.207 mbj en décembre 2013. Selon l'Opep, la production algérienne de pétrole ces dernières années est restée stable à 1,2 mbj. Le rapport a ajouté que la production globale de l'organisation en février a enregistré une hausse à 31,499 mbj dont 9,8 mbj assurée par l'Arabie Saoudite. Par ailleurs, l'Opep a révisé en hausse sa projection de la demande mondiale de pétrole à 1,14 mbj et prévoit une augmentation de la production des pays hors Opep de 1,3 mbj par jour en 2014 en raison de la croissance de la production aux États-Unis, le Canada et le Brésil, alors que celle de la Norvège, la Grande Bretagne et le Mexique devrait reculer. La demande sur le pétrole des pays de l'Opep devrait aussi régresser en 2014 de 300.000 baril par jour, reculant ainsi de 30 millions de baril par jour à 29,7 millions de baril.

## SOLIDARITÉ

**M<sup>me</sup> Benhabylès s'engage à accomplir la mission humanitaire du C-RA**

**La nouvelle présidente du Croissant-Rouge algérien (C-RA), Saïda Benhabylès, a fait part mardi à Alger, de son engagement à œuvrer pour l'accomplissement de la mission humanitaire de cette organisation et la protection de la dignité humaine.**

Dans son intervention après son élection à la tête du Croissant-Rouge algérien, M<sup>me</sup> Benhabylès a exprimé son engagement pour la concrétisation des objectifs du CRA dans sa mission humanitaire aux niveaux national, régional et international, en travaillant avec les pouvoirs publics et en coopérant avec les différentes organisations humanitaires.

Elle a rappelé, à cet égard, que son organisation «tout en étant autonome, indépendante et libre dans le choix de ses cadres et ses programmes, constitue un instrument des pouvoirs publics dans la concrétisation de la politique humanitaire du pays».

M<sup>me</sup> Benhabylès a tenu également à mettre l'accent sur le caractère «neutre et apolitique» du Croissant-Rouge algérien.



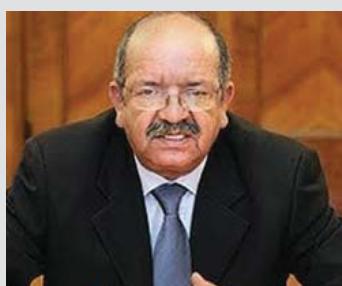
rien, dont le travail se limite à l'humanitaire en apportant aide et assistance aux personnes nécessiteuses et vulnérables dans différentes situations.

Elle a précisé, en outre, que la neutralité de son organisation «n'est pas synonyme de silence complice sur l'atteinte à la dignité humaine», appelant, à cet égard, les acteurs concernés à fédérer leurs efforts et à œuvrer dans ce sens. M<sup>me</sup> Benhabylès, seule candidate, a été élue à la tête du C-RA, à l'issue d'une assemblée générale élective ex-

traordinaire, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la Femme, Souad Bendjaballah. L'Assemblée générale élective s'est tenue, pendant deux jours, sous l'égide de la commission interministérielle chargée de l'organisation de cette assemblée, présidée par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souad Bendjaballah, a exprimé lundi l'engagement de son département à accompagner «par tous les moyens» le C-RA dans sa mission, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des mécanismes de modernisation de sa «gestion administrative et financière».

Dans une allocution d'ouverture de l'assemblée, lue par son représentant, Nouri El Hachemi, M<sup>me</sup> Bendjaballah a indiqué que le ministère, «en sa qualité de représentant des pouvoirs publics (...) va œuvrer par tous les moyens en sa possession pour prêter main forte au C-RA et l'accompagner surtout dans la mise en œuvre des mécanismes de modernisation de sa gestion administrative et financière, ainsi que des conditions qui garantissent sa stabilité et l'unité de ses rangs».

## MONDE ARABE

**M. Messahel s'entretient avec des ministres arabes de l'Intérieur à Marrakech**

M. Abdelkader Messahel, ministre de la Communication, qui prend part à la 31<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI) à Marrakech (sud du Maroc) s'est entretenu avec des ministres arabes de l'Intérieur, en marge de la réunion.

M. Messahel a ainsi rencontré le ministre tunisien de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou avec qui il a abordé les points inscrits à l'ordre du jour de la session ainsi que le développement des relations bilatérales et le renforcement de la coopération dans le domaine sécuritaire dans la région.

Le ministre algérien a également rencontré le ministre saoudien de l'Intérieur, le prince Mohammed Ben Nayef Ben Abdulaziz Al Saoud avec qui il a évoqué les importantes questions à l'ordre du jour de la réunion particulièrement la coopération dans la lutte contre le terrorisme et ses différentes connexions. Plusieurs questions sont à l'ordre du jour de la session notamment l'examen des rapports relatifs à l'état d'avancement de la mise en place des stratégies arabes en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et des stupéfiants, la sensibilisation et la prévention contre le crime organisé, la sécurité routière et la protection civile. La 31<sup>e</sup> session a été précédée, dimanche et lundi, d'une réunion préparatoire à laquelle ont participé des experts pour discuter des sujets à l'ordre du jour et préparer les projets y afférents en prévision de leur présentation aux ministres arabes de l'Intérieur pour adoption.

Le Conseil se tient en présence de ministres de l'Intérieur, de délégations sécuritaires de haut niveau et de représentants de la Ligue arabe, du Conseil de coopération du Golfe, de l'Union du Maghreb arabe et de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol).

Des représentants de l'Organisation Internationale de Protection civile, de l'Organisation arabe du tourisme, de l'Instance arabe de l'aviation civile, de l'université arabe Nayef des sciences de sécurité et de l'Union sportive arabe de police prennent part à la rencontre.

**L'Algérie abritera la 32<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur**

La 31<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, réunie hier à Marrakech (sud du Maroc), a adopté à l'unanimité la proposition algérienne de tenir la prochaine session du Conseil en mars 2015 en Algérie.

La proposition formulée au nom du gouvernement algérien par M. Abdelkader Messahel, ministre de la Communication, qui prend part aux travaux de la 31<sup>e</sup> session, a été adoptée à l'unanimité.

## ALGÉRIE - MEXIQUE

**M. Yousfi et l'ambassadeur mexicain examinent les possibilités de partenariat dans le secteur des hydrocarbures**

Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, et l'ambassadeur du Mexique, Juan José Gonzalez Mijares, ont examiné hier les perspectives de développement du partenariat algéro-mexicain dans le secteur de l'énergie, à la lumière de la nouvelle loi mexicaine sur les hydrocarbures, selon un communiqué du ministère.

L'ambassadeur mexicain présenté, lors d'une audience que lui a accordée le ministre de l'Energie, la nouvelle loi mexicaine sur les hydrocarbures, qui offre selon M. Mijares, des «perspectives de partenariat» entre «Sonatrach et les entreprises mexicaines, notamment la société nationale de pétrole Pemex», précise-t-on de même source.

M. Yousfi a exprimé de son côté «la disponibilité de la partie

algérienne à étudier cette loi qui peut ouvrir des perspectives de coopération entre les entreprises des deux pays notamment dans le domaine des hydrocarbures». Il a eu outre manifesté l'intention de l'Algérie de profiter de «l'expérience mexicaine dans les domaines de la recherche et l'exploration des hydrocarbures en offshore et dans les mines, ainsi que dans la formation». «Les deux parties ont invité dans ce sens les entreprises des deux pays à se rapprocher pour identifier les opportunités de coopération et de partenariat dans ces domaines», poursuit le communiqué.

Les deux parties ont par ailleurs convenu d'«échanger des visites au niveau ministériel et des experts», indique encore le ministère.

## ALGÉRIE - PORTUGAL

**Enseignement supérieur et recherche scientifique : Alger et Lisbonne renforcent leur coopération**

L'Algérie et le Portugal ont convenu hier à Alger de renforcer leur coopération dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à l'issue d'un entretien entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki et le ministre portugais de l'Education et de la Science, Nuno Crato.

Les domaines ciblés par la coopération bilatérale sont axés sur la nanotechnologie, les sciences médicales et plus particulièrement l'oncologie, la sismologie ainsi que les sciences de la vie et de la mer, ont précisé les deux ministres lors d'un point de presse organisé à l'issue de cet entretien.

Outre ces domaines, il sera également question de consolider les échanges en matière d'encadrement des thèses de doctorat, la signature de jumelages des centres de recherche et

des établissements universitaires algériens avec leurs homologues portugais ainsi que la concrétisation d'autres projets communs, a ajouté le ministre Mohamed Mebarki.

«Nous nous sommes entendus sur ces aspects d'un point de vue matériel en vue de faciliter aux chercheurs et universitaires la mise en œuvre de cette coopération. Cette visite nous permettra de poursuivre les discussions en vue de cadrer notre relation dans le domaine de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», a expliqué M. Mebarki.

«La coopération entre nos deux pays va intéresser les étudiants en doctorat ainsi que les chercheurs et les enseignants universitaires qui bénéficieront d'une meilleure mobilité et des échanges notamment dans les domaines de la préparation des thèses,

d'organisation de conférences», a déclaré, de son côté, le ministre portugais. Le ministre portugais de l'Education et de la Science est arrivé mardi à Alger pour une visite de trois jours qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et qui permet aux deux parties d'examiner «en profondeur» les voies et moyens susceptibles d'intensifier la coopération scientifique et technologique entre les deux pays, avait indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Cette visite intervient à la suite de celle effectuée au mois de janvier dernier par M. Mebarki à Lisbonne où il avait signé un mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, rappelle-t-on de même source.

ALGÉRIE - GRANDE BRETAGNE  
**Le représentant du PM britannique en visite en Algérie du 14 au 19 mars**

Le représentant du Premier ministre britannique pour le partenariat avec l'Algérie, Lord Richard Risby, effectuera, du 14 au 19 mars, une visite de travail en Algérie durant laquelle il aura des entretiens avec le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, indique un communiqué du ministère.

M. Yousfi et l'émissaire britannique procéderont à l'évaluation de la coopération

existante entre l'Algérie et la Grande-Bretagne et examineront les possibilités de la renforcer davantage, notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'énergie et de la formation, précise-t-on de même source.

Durant son séjour en Algérie, Lord Risby aura également des entretiens avec plusieurs ministres. Lors de sa dernière visite en Algérie effectuée en septembre dernier,

Lord Risby était accompagné d'une forte délégation économique et de représentants d'entreprises activant dans les domaines économiques et des énergies renouvelables. A l'issue de cette visite, deux protocoles d'accord dans la formation des ressources humaines et la gestion de l'entreprise avaient été signés entre Sonelgaz et des institutions britanniques de formation.

APS

LE PROFESSEUR TAHAR RAYANE, DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DU REIN, LE PR MOHAMED BENABADJI, CHEF DU SERVICE NÉPHROLOGIE AU CHU DE BÉNI MESSOUS, INVITÉS HIER DU FORUM DE **DK NEWS**

# Transplanter ou hémodialyser ?

Prévention des maladies rénales et rôle de l'Institut national du rein. Prévention ne signifie pas prévenir et mettre en œuvre les conditions qui empêcheraient la survenance d'une maladie du rein. Le rein ? Une douleur atroce. Nul ne pourrait mieux rendre compte de la douleur ressentie par le malade que le malade lui-même. Quel choix s'offrirait aux malades entre deux voies, la transplantation du rein et le traitement par hémodialyse ? Pour nous en parler, le professeur Tahar Rayane, directeur de l'Institut national du rein et le professeur Mohamed Benabadj ont été hier les invités du Forum du quotidien **DK News**. La conférence-débat consacre le devoir d'informer des professeurs et le droit de savoir de la presse. De savoir et d'informer.



Ph. Medya Net/Kacel

## Said Abjaoui

Le professeur Benabadj commence par une alerte. Il y a de plus en plus de la manipulation. Des personnes avancent des chiffres qui n'ont rien à voir avec la réalité. Nous ne sommes pas venus pour critiquer ou user d'un droit de réponse. Nous nous inscrivons dans le cadre des Journées mondiales du rein. Il faut savoir que l'Algérie compte aujourd'hui 18 500 malades traités (dialyse péritonale comprise). Les malades pris en charge se répartissent comme suit, 8 500 par la CNAS, et 10 000 par le public. Dans le document distribué, il y a des comparaisons par coûts unitaires. Le coût unitaire de l'hémodialyse CNAS est de 6 000 DA TTC avec médicaments alors qu'il est de 298, 2€ en France. Le coût de la dialyse péritonale est de 2 800 DA/jour (soit pour 4 poches/patient/malade). Le coût de la greffe est de 2 000 000 DA la première année, 1 000 000 DA la 2<sup>e</sup> année, 1 000 000 DA la 3<sup>e</sup> année, 6 000 000 DA pour la 4<sup>e</sup> année, et autant pour la 5<sup>e</sup> et également pour la 6<sup>e</sup> année.

Selon ce qui est explicité dans le tableau comparatif, il apparaît que le coût de l'hémodialyse en France est de 5,6 supérieur au coût en Algérie. Une autre conclusion, la séance de DP coûte plus cher que la séance d'hémodia-

lyse. On remarque que les chiffres donnés ne correspondent pas tellement à des chiffres fournis par ailleurs.

L'attention est attirée sur l'Institut national du rein. Sa création a été décidée par le président de la République et de sa propre initiative. Il devait commencer à fonctionner à partir de janvier de l'année en cours. L'Institut national du rein est «un mégaprojet initié par le chef de l'Etat en 2003», lors de sa première visite au CHU Frantz-Fanon de Blida. Les travaux ont démarré en 2006. C'est une structure unique en son genre à l'échelle du continent africain.

A la veille de l'achèvement des travaux de sa réalisation, le professeur Tahar Rayane disait : «Nous avons conçu dans cet institut un schéma de prise en charge du patient intégré où toutes les investigations et toutes les thérapeutiques seront proposées au patient durant son hospitalisation». Il sera ainsi procédé dans un premier temps à la mise en place du registre national des maladies rénales et de l'insuffisance rénale chronique. A quoi était dû ce retard ? A des obstacles placés par des personnes.

Il y en a qui voudraient voir s'instaurer exclusivement l'hémodialyse. Affaires de corruption et de manipulations ? A Blida même, tout un groupe critique l'Institut du rein. De toute façon, l'institut commence à réceptionner des matériels. Le professeur Rayane, comme il s'était

exprimé à un confrère, le quotidien *Liberté* avant la fin des travaux, le futur Inar dispose en son sein de tous les moyens matériels et humains nécessaires à une activité de prélèvement et de transplantation rénale (et d'organes).

Les patients en mort encéphalique seront pris en charge précocement dans une unité spéciale de réanimation. Toutes les investigations complémentaires seront effectuées au niveau de l'institut : diagnostic de la mort encéphalique, bilans urologiques et infectieux, bilans immunologiques, explorations radiologiques et échographiques. Une fois le diagnostic de mort cérébrale confirmé, une structure spécialement conçue pour recevoir les parents du défunt est mise à la disposition de l'équipe de greffe.

Hier, au Forum de **DK News**, le professeur Rayane revient encore sur la question des donneurs de rein. Quoi faire pour que cela devienne une tradition ? Il passe en revue le processus d'argumentation. Comment convaincre d'abord les familles des morts alors qu'elles sont en plein deuil ? Comment convaincre les citoyens à déclarer qu'ils offriront leurs organes après leur mort ? Faudrait-il se dire que ceux qui ne s'étaient pas opposés au don de leurs organes de leur vivant seront considérés comme ayant offert la possibilité de prélever leurs organes ?



## INSTITUT NATIONAL DU REIN ET DES GREFFES D'ORGANES

# Les dernières retouches

O. Larbi

Le professeur Rayane est directeur de l'Institut national du rein dont la création fut décidée en 2002 par le président Abdelaïd Bouteflika : « C'est le seul institut dédié à un organe », précise le professeur.

L'institut n'est pas encore opérationnel ; il devait ouvrir avant le mois d'avril mais des obstacles viennent chaque fois perturber la marche des opérations : ces sabotages sont le fait de médecins corrompus et business-men. Il y en a qui perçoivent des dessous de table pour faire la réclame d'une technique comme la dialyse péritonéale» lâche-t-il avec dégoût.

L'Institut national du rein manque encore de la moitié de ses appareils du fait des retards dans leur acquisition à cause des dispositions du Code des marchés publics.

Le professeur Benabadjji apporte sa contribution à la discussion entre professionnels : il s'inscrit en faux contre les chiffres avancés par d'autres confrères : « La prévalence des cas de nouveau malades en hémodialyse est de 4 000 par an et non comme avancé de 20 000 ».

Tahar Rayane avait distribué un document intitulé « Coût comparatif des trois thérapies de suppléance rénale en Algérie » (2013). Il faut savoir que l'Algérie compte aujourd'hui 18 500 malades traités (dialyse péritonéale comprise) que la Cnas prend en charge 8 500 malades et le secteur public 10 000 ». L'argument le plus spectaculaire est relatif à l'évaluation des coûts de prise en charge des hémodialyses : l'hémodialyse « Cnas » revient à 936 000 DA pour 156 séances par an, l'équivalent de 8 286,13 euros TTC avec médicaments. En France, il est de 45 566,00 euros, sans médicaments.



Le coût global pour l'Algérie est de 70 407 115,00 euros, très éloigné de l'évaluation qui le haussait à 300 millions d'euros. S'agissant de la dialyse péritonéale, « la séance est plus chère que celle de l'hémodialyse », elle est sur l'année de 1 223 600 DA soit 10 828,32 euros. Pour 432 malades. La greffe de rein coûte 1 333 333,00 DA les trois premières années (2 millions la première et 1 million pour chaque année suivante). Elles concernent, actuellement 150 patients. 1 000 patients coûtent 600 000,00 DA par an et par patient. En euros cela représente 1 769 911 euros pour la première catégorie et 5 309 734 euros pour les greffés de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

Ces clarifications sont accompagnées d'informations qui relèvent de l'histoire médicale algérienne : « La première greffe du rein a été effectuée le 14 juin 1987 dans le service du professeur Drif au CHU Mustapha-Pacha. Le patient est un policier de Biskra et le donneur est sa mère. Il est vrai que la première greffe à partir d'un donneur en mort encéphalique a été faite à Constantine ».

Pour l'heure, l'Algérie compte 290 centres d'hémodialyses de service public. Les initiatives du privé sont malheureusement bloquées par les

services du ministère du Travail qui n'accordent pas les agréments d'ouverture de cliniques d'hémodialyse. Le témoignage d'un couple de médecins de Thénia est éloquent quant à la puissance de la bureaucratie : deux jeunes médecins (lui généraliste, elle biologiste) mettent tous leurs espoirs dans la création d'un clinique d'hémodialyse à Thénia, l'agrément du ministère de la Santé obtenu, il est dans l'attente de celui de ministère du Travail qui « dort sous une quarantaine de dossiers d'agrément ».

Tous les obstacles dressés sur la route des bonnes volontés sont innombrables... Si la négligence n'était pas de la partie, comme le narre le professeur Benabadjji : « Deux frères hospitalisés au service de Beni-Messous attendaient une greffe. Leur père cancéreux et hospitalisé au même CHU a déclaré faire don de ses reins à ses enfants, à sa mort. Le père meurt, rien n'est fait, alors que le service concerné était averti... »

Ce n'est que la partie visible de l'iceberg : des institutions ont été égratignées, les professeurs ont voulu dénoncer une manipulation de l'opinion publique qui vise l'Institut national du rein.

## FAUTE DE COORDINATION ET D'UNE STRUCTURE DE PRISE EN CHARGE COMPLÈTE

# Un donneur meurt sans que ses organes ne soient transplantés à ses deux fils

R.Rachedi

Malgré le fait que l'opération soit très répandue voire même banale dans certains pays, la transplantation rénale reste un luxe en Algérie en raison du nombre très réduit de greffes effectuées (environ 1 200) depuis la toute première opération réalisée ici même à Alger en 1986. Le fait que le nombre de transplantations soit tributaire du nombre de donneurs (principalement des personnes vivantes ayant des liens de parenté avec les receveurs) rend cette opération extrêmement sensible. Or, lorsqu'un donneur s'apprête à offrir ses deux reins afin de sauver la vie à deux personnes, l'opération devrait en prin-

cipe être suivie de très près par les spécialistes. Mais l'incident qui s'est déroulé dernièrement dans l'un des hôpitaux de la capitale révèle une sérieuse défaillance en matière de prise en charge de ce genre d'opérations. « Le donneur était atteint d'un cancer à un stade très avancé. Les receveurs n'étaient autres que ses propres fils âgés respectivement de 25 et 30 ans, tous deux atteints d'insuffisance rénale chronique. Le patient, interné à l'hôpital Mustapha, avait fait savoir à ses proches de son vivant de sa volonté d'offrir ses reins à ses enfants. Le prélèvement devait s'effectuer le « jour J » au CHU de Beni Messous. Mais l'heure venue, le patient décéda sans que l'on puisse lui prélever les reins car les chirurgiens censés le faire étaient absents au moment de



## GREFFE D'ORGANES

# La législation autorise le prélèvement sur des donneurs en mort encéphalique

La législation autorise le prélèvement sur les donneurs en état de mort encéphalique après consentement de ces derniers. La loi 85-05 de février 1985 relative à la promotion et la protection de la santé fixe les dispositions fondamentales en matière de santé et concrétise les droits et devoirs relatifs à la protection et à la promotion de la santé et de la population. Le prélèvement d'organes sans le consentement de la famille est également autorisé lorsque la vie du receveur est menacée, selon l'article de la loi 90-17 de 1990 portant sur la création du Conseil national de l'éthique. S'agissant des établissements autorisés à pratiquer le prélèvement et la greffe, ils sont définis par l'arrêté n°30 du 2 octobre 2012. Les critères scientifiques permettant la constatation médicale et légale du décès en vue des prélèvements d'organes et des tissus sont fixés par l'arrêté n° 34 du 19 novembre 2002.

L'arrêté n°35 du 30 novembre 2002 définit, quant à lui, le modèle type de documents relatifs au constat du décès de la personne sujette au prélèvement et à l'autorisation de prélèvement. Les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du comité national de greffe d'organes et de tissus sont fixés par l'arrêté n° 49 du 20 juillet 2009. Plusieurs actions sont en cours de réalisation dans le cadre de la greffe d'organes, à savoir la création de l'Agence Nationale Algérienne des greffes d'organes de tissus et de cellules dont le décret a été signé en mars 2012. L'organisation de cette Agence sera prochainement mise en place et permettra le développement du prélèvement sur les patients en état de mort encéphalique et la répartition des greffons. Il est également question de la création de la liste nationale des demandeurs de greffes d'organes, de tissus et de cellules et la création d'un registre de suivi de donneurs d'organes. La création d'un laboratoire national de référence en immunologie ainsi que le développement de la greffe du poumon, du pancréas et du cœur sont aussi prévus. Il est aussi envisagé le développement des moyens de diagnostics du rejet ainsi que la mise en place de banques de tissus et de cellules. Dans le cadre du fonctionnement de l'agence nationale des greffes, un appui technique à l'agence nationale des greffes d'organes est aussi souhaité. Cet appui est nécessaire dans les procédures menant à la greffe, notamment dans la mise en place d'une banque de tissu, l'instauration d'une culture du don, la création d'un centre de greffe pédiatrique, la réalisation d'un système d'information en matière de greffe et la mise en place d'une démarche d'assurance qualité. Concernant la formation, il est aussi recommandé la formation de formateurs et spécialistes de la greffe (coordinateurs, préteurs), de la transplantation, de la Procréation médicalement assistée (PMA) et de la génétique humaine.

## Le ministère des Affaires religieuses a autorisé en 2003 la greffe d'organes à partir d'une personne décédée

Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs avait émis en 2003 une fatwa autorisant la greffe d'organes à partir d'une personne décédée.

« Le prélèvement d'organes tels que l'œil, le rein, l'épiderme ou le cœur d'une personne qui vient de décéder pour les transplanter dans le corps d'une personne vivante pour la sauver est autorisé », selon une fatwa émise par l'ancien président du Haut conseil islamique (HCI), Cheikh Ahmed Hamani, et approuvée par le Conseil scientifique islamique de la Mecque. Elle est conforme à la fatwa émise par l'institution égyptienne Dar el-Iftaa (chargée du décret religieux) et la commission de la fatwa de la mosquée d'Al Azhar qui autorise « le prélèvement d'un œil d'une personne décédée pour le transplanter sur une personne vivante ou le placer dans la banque d'organes en vue de rendre la vue à un non-voyant ». Selon la même source, cela « n'est pas une offense à la personne décédée et est permis du point de vue religieux ». Selon cette fatwa, le prélèvement d'un organe d'une personne décédée « est autorisée par l'Islam et ne constitue pas une offense. L'être humain peut, de son vivant, faire don de son corps ou charger quelqu'un de faire don de ses organes après sa mort ». La fatwa autorise, en outre, « le prélèvement d'un organe d'une personne décédée au profit d'une personne vivante, notamment le prélèvement de l'épiderme d'une personne décédée durant les 18 heures qui suivent son décès pour soigner les blessures profondes d'une personne vivante ». Elle autorise également le don de rein par une personne vivante à une autre malade, car le donneur peut vivre avec un seul rein, à condition de « faire sans contrainte aucune et de son plein gré ». La fatwa rappelle que Dieu récompense ceux qui contribuent à sauver une vie humaine.

APS

## ACCESSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC : Le 12<sup>e</sup> round des négociations prévu le 31 mars à Genève

Le 12<sup>e</sup> round des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se tiendra le 31 mars prochain à Genève, a indiqué hier à l'APS le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

«Le 12<sup>e</sup> round qui se tiendra le 31 mars prochain sera consacré notamment à l'examen de la nouvelle mouture du rapport du groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à cette institution mondiale et dont le dernier a été remis le 6 février dernier», a précisé M. Benbada.

La nouvelle réunion examinera également «les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres du groupe de travail ainsi que le nouveau plan de réformes législatives transmis récemment par l'Algérie».

«Nous souhaitons que ce nouveau round nous permette enfin de voir la dernière ligne droite arrivée, et que cette année sera une année charnière dans le processus», a-t-il dit.

Depuis la tenue du 11<sup>e</sup> round en avril 2013, l'Algérie a reçu 170 nouvelles questions ou demandes d'explication, ajoute-t-il.

### Le 10<sup>e</sup> round des négociations avait été tenu en 2008

Lors de la 11<sup>e</sup> réunion du groupe de travail chargé de l'adhésion de l'Algérie, la partie algérienne avait présenté 12 documents liés «aux offres révisées concernant les marchandises et les services, au plan d'action législatif révisé et aux propositions d'amendements, de compléments et d'actualisation du projet du rapport du groupe de travail». Lors de ce round, l'Algérie avait obtenu le soutien de plusieurs pays dont le groupe asiatique, notamment la Chine, et de pays d'Amérique latine. M. Benbada a ajouté que l'Algérie «attend beaucoup de ses principaux partenaires commerciaux notamment les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne et également les partenaires amis membres du groupe du travail». Fin 2013, l'Algérie avait répondu à 1.933 questions dont la majorité porte sur des informations liées aux codes et réglementations du commerce en vigueur et des éclairages concernant le système du commerce extérieur algérien en général.

«Le nouveau round sera suivi, entre le 1 et le 3 avril, par une série de rencontres bilatérales avec une dizaine de pays membres de l'OMC et avec lesquels nous avons entamé depuis deux ans des négociations», a encore fait savoir le ministre.

Ces négociations seront menées, entre autres, avec le Canada, l'Indonésie, la Malaisie, l'Australie, la Nouvelle Zélande, la Turquie et la Corée du Sud.

L'Algérie a, selon M. Benbada, prouvé à ses partenaires qu'elle était sérieuse dans sa démarche et qu'elle voulait «réellement conclure ce processus et c'est pour cette raison que nous souhaitons que cette rencontre soit positive et qu'elle permette à l'Algérie de réaliser une avancé substantielle».

L'Algérie a répondu favorablement à toutes les sollicitations émanant du secrétariat de l'OMC ou de ses partenaires et reste ouverte à toutes autres sollicitations dans le but de faire avancer son dossier, a-t-il insisté. L'Algérie butte encore sur plusieurs obstacles notamment ceux liés au secteur de l'énergie, des finances, de l'investissement et de la culture.

L'Algérie avait entamé le processus d'adhésion en 1995. Le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie a tenu 11 réunions officielles (la première en avril 1998) ainsi que deux réunions informelles.

Parallèlement à ces réunions, l'Algérie avaient tenu des réunions bilatérales avec 13 pays et signé des accords bilatéraux avec Cuba, le Brésil, l'Uruguay, la Suisse et le Venezuela.

APS

# ÉCO SOCIAL

## Le taux de chômage en Algérie sous la barre des 10%

**Le taux de chômage en Algérie s'est établi à 9,3% à fin 2013, soit sous la limite psychologique des 10%, grâce à la mise en œuvre de la politique publique de promotion de l'emploi et de résorption du chômage, et malgré des lacunes relevées dans l'octroi des autorisations administratives aux jeunes investisseurs.**



Dans son programme pour un troisième quinquennat, le président Abdelaziz Bouteflika, s'était engagé, en 2009, à créer 3 millions d'emplois sur cinq ans, dont la moitié au profit des jeunes diplômés universitaires et de la formation professionnelle.

Au cours de la période 1999-2008, quelque 3,5 millions de postes de travail avaient été créés dans le cadre des différents dispositifs publics d'emplois, selon des données officielles rendues publiques par le Gouvernement, réduisant le taux national d'inoccupation de 30% en 2000, à 11,3% en 2008 et 13,8% en 2007, selon les chiffres de l'ONS.

Une enveloppe de 360 milliards de dinars a été dégagée pour la période 2010-2014, en vue de poursuivre la lutte contre le chômage notamment, dans les rangs des jeunes de 16 à 24 ans, durablement touchés par le problème, et notamment les diplômés des différents instituts universitaires et de formation.

Selon les chiffres officiels, sur le budget dégagé à cet effet, 150 milliards de DA sont destinés à l'appui de l'insertion des diplômés universitaires, dans le cadre des programmes de formation et de qualification, 80 milliards de DA en soutien à la création de micro-entreprises et de micro-activités et 130 milliards de DA pour les dispositifs d'emploi d'attente.

En octobre dernier, un premier bilan du Premier ministère faisait état de plus de 1,6 million de jeunes ayant bénéficié de l'insertion professionnelle et de l'amélioration de leur employabilité dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) de juin 2008 à avril 2013 et de quelque 800.000 jeunes encore sous contrat d'insertion.

Le contrat de travail aidé ou de pré-emploi permet aux jeunes placés dans des entreprises économiques et dans la fonction publique d'acquérir une formation qualifiante durant au moins trois ans (renouvelables une fois), qui leur ouvrirait la voie à des emplois pé-

rennes.

Or, la permanisation d'office de tous les jeunes placés, n'étant pas partout acquise, ces derniers ont revendiqué l'accès à ce statut, pendant que d'autres plus entrepreneurs montaient leurs propres entreprises sous l'égide des dispositifs publics.

Par ailleurs, cette réduction du taux national de chômage à un chiffre est également le fruit des efforts consentis par les différents dispositifs publics de création de micro-entreprises, pilotés par l'Ansej, la Cnac, l'Angem et l'Agence du développement social (ADS).

### Ramener le taux à 5% à moyen terme est possible

En dépit des «lourdeurs» dans l'octroi des autorisations administratives pour la création des micro-entreprises, dans nombre de secteurs, dénoncées aussi bien par les concernés eux-mêmes que par le gouvernement, des centaines de milliers d'emplois ont été générés par la mise sur pied de micro-activités pilotées par des jeunes entrepreneurs.

«Le plus gros problème auquel sont confrontés les jeunes investisseurs, est l'octroi des autorisations administratives aux jeunes investisseurs, exigées dans certains secteurs, avant le lancement des projets, qui accuse du retard», relevait le mois dernier, le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmerad.

Autre entrave qui se dresse devant l'accès des demandeurs d'emploi à un poste de travail, l'inefficience de la formation des jeunes, faisant que les offres d'emploi sur le marché de travail ne trouvent pas preneurs faute de qualifications des postulants.

En octobre dernier, M. Benmerad avait déploré l'existence en Algérie «d'offres d'emploi, mais pas les qualifications nécessaires pour les saisir», plaident pour la création par l'économie de ses propres emplois.

«Si nous avions une économie en mesure de créer de l'emploi, on pourrait tout de suite, y adapter les systèmes de formation», avait-il argué. D'où l'insistance depuis des années, sur la nécessité de l'adaptation de la formation à l'emploi.

A cette réalité handicapante, s'ajoute un autre phénomène négatif dans le pourvoi du marché de travail en emplois, soulève par les experts en la matière.

Il s'agit de jeunes qui affichent une frilosité, voire un rejet, à l'égard de l'acquisition de métiers qui pourtant sont déficitaires notamment, dans le BTPH, l'agriculture et l'artisanat.

Selon le CNES, la nature des emplois créés montre une «tertiarisation» de l'économie, du fait que le secteur des services «absorbe 58% de la population occupée», au détriment du secteur productif à savoir l'industrie et l'agriculture.

L'Algérie est le pays arabe qui aura enregistré la plus forte baisse du chômage en deux décennies mais avec toutefois une augmentation de l'emploi informel, avait relevé un rapport du PNUD et l'Organisation internationale du travail (OIT), début 2013.

Il n'existe pas de données officielles sur le nombre de personnes occupées dans le secteur informel, mais ce dernier absorbe une frange importante de la population active, frange que les pouvoirs publics tentent de «régulariser», notamment dans le commerce et autres services.

En dépit de lacunes constatées ici et là sur le marché de l'emploi, des analystes estiment que l'Algérie a les moyens de «faire mieux» dans la lutte contre le chômage. Une experte du FMI avait constaté, en mars 2013, que les «potentialités énormes» que recèle l'Algérie sur plusieurs plans lui permettent d'atteindre, sous certaines conditions, une croissance économique de 6% et un niveau de chômage de 5% à moyen terme.

# ÉCOSOCIAL

## L'Algérie se désendette et améliore ses performances macro-économiques

**L'Algérie a réussi entre 2000 et 2013 à redresser ses grands indicateurs macro-économiques et terminer cette période sur une confortable position extérieure avec 194 milliards de dollars de réserves de change et un niveau d'endettement extérieur presque nul.**

L'exercice 2013 a été clôturé avec une dette extérieure publique historiquement bas à seulement 374,5 millions de dollars contre 20,4 milliards de dollars en 2010, un bilan encourageant qui confirme et explique les bonnes performances de l'économie nationale durant la période 2000-2013.

L'Algérie avait, rappelle-t-on, décidé sur la lancée du premier programme de développement quinquennal en 2000 d'anticiper le remboursement de sa dette extérieure publique et privée (dette commerciale), de manière à alléger ce lourd fardeau financier qui risquait de plomber la croissance économique.

De 20,4 milliards de dollars en 2000, l'Algérie a ainsi pu ramener sa dette extérieure publique (Club de Paris) à 11,6 mds de dollars en 2005, puis à 0,5 milliard de dollars en 2010 et 374,5 millions de dollars à la fin 2013.

Un effort financier particulier, car il était en même temps accompagné par le paiement d'une bonne partie de la dette commerciale (club de Londres), grâce surtout au raffermissement des cours de pétrole sur le marché international notamment à partir de 2006 où les prix du pétrole Brent ont dépassé la barre des 60 dollars le baril.

Le Brent qui était bradé à 10 dollars le baril sur le marché international, à la fin des années 1990, en raison de la crise financière asiatique de 1997, a commencé à se raffermir à partir de 1999 en se rapprochant des 20 dollars.

Et ce n'est qu'à partir de 2005 qu'il a atteint 50 dollars le baril, puis 60 dollars en 2006 avant d'atteindre les 94



dollars en 2008 et plus de 100 dollars en 2010 et 2011, permettant ainsi à l'Algérie d'utiliser une bonne partie de ses revenus pétroliers pour payer sa dette extérieure avant l'échéance de paiement.

Mais, en même temps, il fallait également maîtriser la propension à l'endettement interne induit par le financement des projets de développement local et la pression des salaires des fonctionnaires dans un contexte de stress macro-économique du fait du volume impressionnant des décaissements du Trésor. La bonne gouvernance financière appliquée par l'Algérie a ainsi permis de contenir cet endettement public interne à seulement 1,71 milliards de dinars (14,7 mds de dollars) en 2013 contre 1,022 milliards de dinars en 2000 (12,8 mds de dollars).

Les solides résultats financiers réalisés par le pays dans un contexte mondial de crise sont «le résultat d'une gestion macro-économique avisée et une gestion prudente des réserves de change», avait estimé en mars 2013 lors d'une visite de travail en Algérie la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde.

L'Algérie a pu «surmonter les effets de la crise financière internationale et son économie est devenue très robuste», a-t-elle affirmé, faisant référence aux principaux indicateurs financiers, dont la dette extérieure, qui a été ramenée en moins de dix ans à 2,5% du PIB, des réserves de change représentant 40% du PIB et une crois-

sance appréciable de 3,5% pour 2013.

### Le FMI sollicite Alger pour ses capacités de prêts

Lors de la présentation du rapport trimestriel de la BA sur les tendances monétaires et financières du pays récemment, le gouverneur de la Banque d'Algérie Mohamed Laksaci a indiqué que «la position financière extérieure nette de l'Algérie est solide», et «en situation de niveau historiquement bas de la dette extérieure».

«Le niveau actuel de ces réserves accumulées dépasse les seuils d'adéquation habituels pour les pays émergents», relève encore M. Laksaci, selon lequel cela permet à l'Algérie de «faire face à d'éventuels chocs externes et de préserver sa stabilité extérieure».

Une situation qui a permis par ailleurs à l'Algérie de participer à l'emprunt international lancé par le Fonds monétaire international (FMI) avec un montant de 5 milliards de dollars.

Cette décision souveraine de l'Algérie lui permet d'entrer dans le club particulier des pays créanciers du Fonds, en lui permettant de renforcer ses capacités de prêts au pays en développement dans un contexte de crise économique mondiale, rappelle-t-on.

Le ministre des Finances Karim Djoudi avait annoncé en marge des sessions de printemps du FMI et de la Banque mondiale que l'Algérie, en tant que pays doté de solides excédents financiers, avait été sollicitée par le Fonds pour qu'elle contribue au renforcement des capacités de prêts de cette institution financière multilatérale.

Le Salon international de l'automobile, la Safex s'est attelée à faire de ce rendez-vous qui accueille chaque année quelque 500.000 visiteurs des différentes wilayas du pays, une manifestation professionnelle en vue de développer l'industrie et le marché de l'automobile en Algérie.

Le salon co-organisé avec l'AC2A est devenu, au fil des années, un espace de rencontres et d'échanges entre les représentants des différentes marques de voitures commercialisées sur les marchés national et international.

Parallèlement à la 17<sup>e</sup> édition du SIAA, se tient la 7<sup>e</sup> édition du Salon international des motocycles qui s'étalerai sur cinq jours.

## Installation du comité de suivi du Pacte économique et social de croissance

Le Comité national de suivi des engagements contenus dans le Pacte économique et social de croissance, signé à l'issue de la dernière tripartite (gouvernement-UGTA-patronat), a été installé hier à Alger.

Composé de représentants des trois parties contractantes, ce comité aura pour mission de «suivre les engagements du Pacte économique et social de croissance grâce à des mécanismes d'évaluation et de suivi», a déclaré le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounes, lors de la cérémonie d'installation. Le pacte a pour buts essentiels d'accélérer les réformes économiques, de développer des systèmes sociaux comme la santé et d'encourager l'accès au travail ainsi que la consolidation du partenariat et la mise à niveau des entreprises.

Le comité est présidé par Mme Rabiâa Khefifi, du ministère du Développement industriel. Elle sera assistée par deux vice-présidents, un représentant de l'Union générale de travailleurs algériens (UGTA) et l'autre issu des associations patronales. Le ministre a proposé que cette instance se réunisse tous les trois mois, précisant qu'elle doit remettre un rapport général sur le suivi du pacte de la prochaine tripartite.

Tout en soulignant que l'objectif du pacte est «le développement de l'entreprise», M. Benyounes a plaidé pour l'établissement d'un terrain d'entente entre les trois signataires.

«Quand il y a un climat de confiance, nous pouvons trouver un consensus» d'autant que «nous avons tous un point de convergence qui est l'entreprise et qui est, elle, au cœur du projet économique», a-t-il dit.

De son côté, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, s'est félicité de la mise en place du comité, affirmant que la finalité du Pacte économique et social de croissance est la promotion du produit national.

«Le plus important est que le Pacte économique et social de croissance a un cadre juridique et surtout un suivi», a affirmé Boualem Mrakech, président de la Confédération algérienne du patronat (CAP) lors de la cérémonie d'installation.

## La dette extérieure de l'Algérie par les chiffres

Voici des chiffres retraçant les principales étapes de l'évolution de la dette extérieure totale de l'Algérie qui a chuté de 33,2 milliards (mds) de dollars en 1996 à 3,4 milliards de dollars en 2013.

- La dette extérieure totale de l'Algérie à moyen et long termes était de 3,4 mds de dollars à fin 2013, contre 25,3 mds de dollars en 2000, selon les chiffres du gouvernement.

- La dette extérieure a baissé à 17,2 mds de dollars en 2005, à 5,7 mds de dollars à fin 2010, puis à 3,4 mds de dollars en 2013, soit une baisse globale de 86% de 2000 à 2013.

- La dette extérieure publique a baissé de 98% durant cette période passant de 20,4 mds de dollars en 2000, à 11,6 mds dollars en 2005, puis à 0,5 mds de dollars en 2010 avant de chuter à 374 millions de dollars en 2013.

- La dette extérieure de l'Algérie qui était de 28,8 mds de dollars en 1994, a atteint un «pic» de 33,2 mds de dollars en 1996, selon les chiffres de la Banque d'Algérie.

- Le service de la dette était de 5,1 mds de dollars en 1999, contre 9 mds en 1990. Ce service a reculé en 2000 à 4,5 mds dollars puis s'est stabilisé autour de 4 mds de dollars jusqu'à 2004.

- Le ratio dette/PIB qui était de 59% en 1999 est tombé à 26% en 2004.

- Le ratio dette/exportations a chuté aussi de 39% en 1999 à 12% en 2004.

ÉTATS UNIS

## Suite aux accusations d'une sénatrice, la CIA dément avoir piraté les ordinateurs du Congrès

Le directeur de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA), John Brennan, a rejeté mardi les accusations d'une sénatrice américaine, selon lesquelles l'agence aurait illégalement fouillé des ordinateurs utilisés par des enquêteurs parlementaires.

«Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité», a déclaré John Brennan lors d'un événement organisé par le Council on Foreign Relations. «Nous ne ferions pas ça», a-t-il dit, quelques heures après les accusations de Dianne Feinstein, présidente de la commission du Renseignement du Sénat.

Mme Feinstein a déclaré plus tôt: «Je suis très inquiète, la fouille de la CIA pourrait bien avoir violé le principe de séparation des pouvoirs incarné dans la Constitution américaine, y compris la liberté d'expression et de débat». John Brennan a nié que la CIA ait cherché à faire obstacle à l'enquête de cette commission, entre 2009 et 2012, sur les techniques controversées d'interrogatoire musclé, comme l'a affirmé Mme Feinstein.

Selon M. Brennan, les enquêtes en cours du département de la Justice permettront de déterminer si des délits ont été commis par des personnels de la CIA, ou par des collaborateurs de la commission sénatoriale.

«Nous n'essayons pas de bloquer quoi que ce soit», a-t-il dit. «La situation est en train d'être gérée de façon appropriée (...) La CIA n'espionnait pas, daucune façon, la commission du Renseignement ou le Sénat».

L'affaire remonte à plusieurs années. La commission du Renseignement a ouvert une enquête en 2009 sur le programme d'interrogatoire musclé de la CIA, notamment la technique de simulation de noyade, durant le régime de Georges W. Bush.

Des enquêteurs de la commission, habilités au secret, ont alors eu accès, dans un bâtiment sécurisé situé non loin de Washington, à plus de 6 millions de documents fournis par la CIA, qu'ils pouvaient exploiter sur des ordinateurs sécurisés et auxquels la CIA ne devait pas avoir accès, selon un accord passé entre le Sénat et l'agence.

## L'inventeur du web veut une charte de l'Internet

L'inventeur du World Wide Web, M. Tim Berners-Lee a demandé hier la création d'une charte de l'Internet dans le cadre de sa campagne «Le web qu'on veut» pour un Internet libre et des récentes révélations sur l'importance de la surveillance gouvernementale.

«Nous avons besoin d'une Constitution mondiale, d'une charte», a déclaré M. Berners-Lee au quotidien britannique *The Guardian*, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Web.

«A moins d'avoir un Internet libre, neutre, sur lequel nous pouvons nous appuyer sans nous demander ce qui se passe en coulisses, nous ne pouvons pas avoir de gouvernement libre, de bonne démocratie, de bon système de santé, des communautés connectées et la diversité des cultures», a-t-il précisé.

«Le web qu'on veut» est une campagne faisant appel aux internautes du monde entier et leur demandant d'esquisser une «charte des utilisateurs de l'Internet pour votre pays, pour votre région, et pour tous», a déclaré l'informaticien britannique au *Guardian*.

«Je veux profiter du 25<sup>e</sup> anniversaire pour que nous fassions tous cela, pour que nous reprenions la main sur le web et définissions le web que nous voulons pour les 25 prochaines années», a-t-il ajouté.

Tim Berners-Lee, informaticien britannique, a développé l'idée d'Internet pendant son temps libre alors qu'il travaillait en Suisse dans un laboratoire du CERN, l'organisation européenne pour la recherche nucléaire.

APS

# ALGER Il tue l'épouse infidèle

15 ans de réclusion criminelle pour l'assassin

**Kamel âgé de 45 ans est marié et père de 5 enfants, et sa maîtresse Nadia âgée de 37 ans a le même statut que lui, mariée et mère de trois enfants. Salim son mari rentre à la maison il ne savait pas ce qui l'attendait.**



Il entend des bruits bizarres qui parviennent de la chambre, Salim devant la porte, devine la nature des bruits. Comme un fou, Salim voit en face de lui sa femme avec un homme sur le lit. Salim, désespéré, venait de perdre la femme de sa vie, la mère de ses enfants.

Salim s'empare d'un poignard et lui assène des coups mortels. Elle git

dans une mare de sang. Son amant réussit à prendre la fuite. Salim sera arrêté et traduit devant la justice. L'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui et raconte le crime dans les moindres détails.

Le représentant du ministère public, relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des faits. Il requiert la peine de 20 ans

de réclusion criminelle à l'encontre du coupable. L'avocat de la défense prononce quelques paroles et demande, pour son client des circonstances atténuantes.

Lors des délibérations le jury, tenant compte des circonstances atténuantes, condamne Salim à 15 ans de réclusion criminelle.

A.Ferrag

## M'SILA Saisie de plus de 520 pots de yaourt impropre à la consommation dans l'école primaire Moussa-Mârouf, commune de Khoubana

529 yaourts périmés ont été saisis dans l'école primaire Moussa Maârouf, dans le village de Beni Hani de la commune de Khoubana, à une soixantaine de kilomètres de M'sila lors d'une action menée par la brigade de gendarmerie de Khoubana.

Cette action s'est tenue suite à l'appel d'un parent qui a remarqué que le yaourt que sa fille a ramené de l'école était périmé.

Rapidement, les gendarmes ont saisi tout le lot et ont ouvert une enquête.

Mouad B.

## TIZI-OUZOU LORS D'UN ACCROCHAGE AVEC LES FORCES DE SÉCURITÉ

### 1 terroriste abattu à Iflissen

Les forces de sécurité ont éliminé un terroriste ce mardi au niveau du village Adrar dans la commune d'Iflissen. L'élimination de cet élément a été le fruit d'une embuscade tendue par l'ANP suite à des informations qui ont fait état de mouvements d'un important groupe terroriste dans la région.

Selon le communiqué du ministère de la Défense nationale, l'opération a aussi permis de récupérer un (01) fusil semi-automatique, une (01) paire de jumelles, deux (02) roquettes RPG-7, une (01) grenade défensive, un (01) groupe électrogène, un (01) téléphone portable, une quantité de munitions et des médicaments ainsi que d'opérer la destruction d'un abri.

Le ratissege se poursuit encore dans cette région qui englobe les communes d'Iflissen, Aghrib et une partie de Yakouren vers l'Est et Mizrana vers l'Ouest. Notons également que ce lieu est une jonction entre les massifs de l'Akfadou et du Mizrana qui ont connu d'une activité terroriste intense durant les décennies 90 et 2000.

Un grand nombre d'actions terroristes ont visé des convois et des détachements de l'ANP, de la police et de la gendarmerie. Plusieurs militaires et policiers ont été tués par les explosions de bombes ainsi que des accrochages.

Toutefois, ces dernières années, les forces de sécurité ont resserré l'état sur les groupes en activité dans la wilaya au point d'anéantir leur force de frappe. Plusieurs groupes ont carrément été décimés alors que plusieurs émirs ont également été éliminés dans la région.

A noter également que la semaine dernière, un important groupe terroriste a été encerclé dans le massif forestier de Sid Ali Bouab. L'opération s'est soldée par l'élimination de sept terroristes et la récupération d'armes de guerre. Des armes automatiques mais aussi des lance-roquettes ont été trouvées sur les éléments tués. Les forces de sécurité ont aussi pu détruire des casemates et des caches qui servaient de lieu de repli.

K.N.A

## BISKRA 4 morts et 4 blessés en moins de 48 heures



Quatre personnes sont mortes et 4 autres ont été blessées en moins de 48 heures dans la wilaya de Biskra, dans trois accidents de la circulation distincts, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. En plus de l'accident qui avait coûté la vie, lundi matin dans la commune de Loutaya, à deux femmes d'une même famille, âgées de 26 et de 73 ans, et blessé deux autres personnes, deux autres sinistres se sont produits le jour suivant.

Le premier a été provoqué par un véhicule «fou» qui a fauché trois petites filles de 5 à 6 ans jouant devant leur domicile, situé dans une cité populeuse de la commune de Laghrous, tuant l'une d'elles et blessant les deux autres dont une se trouve dans un état «inquiétant», selon la même source.

Le dernier accident s'est produit sur la RN46, non loin de Tolga, où un piéton a été mortellement heurté par un véhicule de tourisme. Tous ces accidents font

l'objet d'une enquête par les services de sécurité afin d'en déterminer les circonstances.

*\* Partie 5*

# GUELMA :

## LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

### VI- Les premiers méfaits de la milice

- Dans notre dernier article, nous avons guidé nos lecteurs à travers Guelma, depuis la porte des Souks jusqu'au haut de la rue des Combattants et nous leur avons rapporté les circonstances dans lesquelles s'était produite l'échauffourée entre manifestants musulmans et éléments européens de la population civile, de la police et de l'armée. Puis nous les avons quittés, les invitant à nous suivre.



**Smaïn Abda,  
secrétaire local  
SMA de Guelma  
assassiné en  
mai 1945  
a écrit sur le mur  
de sa geôle avant  
d'être exécuté :**

*« Nous sommes des  
braves engagés dans le  
dur combat pour la  
libération de leur  
patrie. Nous ne  
craignons point la mort  
et nos ennemis ne nous  
font pas peur. Mieux  
vaut un jour de vie  
dans la dignité que  
mille ans passés dans  
la servitude ».*

Egalité n° 92 •  
du 29 août 1947

Demeurée dignement repliée sur elle-même, à l'intérieur de ses maisons, la population musulmane, émuë de ces agissements, attendait cependant, dans l'ordre, l'arrêt du destin.

**La nuit du 9 au 10 mai se passa sans histoire.**  
Le jeudi 10 mai, grand émoi dans la ville : le général de Gaulle, engageant délibérément sa responsabilité personnelle et celle de son gouvernement, venait, par une note rendue publique, d'inciter l'administration algérienne à maintenir « l'ordre » et « la présence française » par tous les moyens, « au besoin par la force ».

Achiary et ses acolytes, qui savaient ce que pareilles paroles dans la bouche d'un général signifiaient exactement, agiront sur le champ. En un rien de temps, ils réussirent à faire affluer vers Guelma, déclarée en état de siège, la grande foule de colons de la région, accourus pour organiser la défense de leur sécurité et de leurs biens prétendument menacés et pour créer, sans perdre de temps, une milice qui n'allait pas tarder, violant toutes les lois de la République, provoquant ouvertement et violemment la population musulmane, à précipiter la sanglante tragédie.

Cette milice, appelée « garde républicaine », comprenait même des femmes et de tout jeunes gens. Elle se réunit aussitôt pour voter, au milieu des acclamations, une motion qui était une véritable déclaration de guerre civile et élut un comité directeur, dont certains membres appartenaiient même à des partis politiques d'inspiration marxiste.

Au fur et à mesure de notre récit, nous ferons connaissance avec des assassins notamment connus. Citons pour cette fois ces quelques premiers noms que nous avons trouvés au bas de la motion incendiaire dont nous venons de parler :

Lavie M., délégué financier, conseiller général ; Mellis, administrateur de la commune mixte de l'Oued Cherf ; Garrivet, membre du parti socialiste, président de la « France Combattante » ; Faqueur, président de « Combat » ; Cervais, directeur des associations agricoles ; Champ M. président des anciens combattants, premier adjoint au maire de Guelma ; Attali, conseiller municipal de Guelma ; président du Consistoire, Trazzini, sub-délégué de l'entraide française, conseiller municipal de Guelma ; Lacombe L. membre du parti communiste algérien ; Isselfin, chef scout de France ; Cheylan G. secrétaire de

l'Union locale des syndicats ; Jan A., commissaire délégué du Scoutisme français ; Crose L., secrétaire des associations des marins et coloniaux ; Lavie L. industriel ; Guiraud, maire d'Héliopolis ; Bouger, maire de Guelaa-bou-Sba ; Fanguière, maire de Galliéni ; Julia, maire de Petit ; Samuel maire de Milesimo ; Marès, adjoint spécial de Lapaine ; Gisselbrecht, adjoint spécial de Kellermann ; Chespy, adjoint à l'administrateur de la C.M. d'oued Cherf ; Palwel, conseiller municipal, président du syndicat d'élevage ; Sadeler, maire de Clauzel ; Boujol, président des Docks coopératifs ; Puech ; agriculteur ; Bezzina, agriculteur, représentant les familles des « victimes », Cheylan V. membre du parti communiste algérien ; Brussiau, agriculteur ; Fournier, Brigadier des Eaux et Forêts ; Dr Buisson, médecin de colonisation à Goumoud ; Dittelot, agriculteur, Gerbaul et L. agriculteurs ; Gerbauet G. employé des chemins de fer.

Le nom d'Achiary, sur le remarque, ne figure pas dans cette liste. C'est que le trop habile criminel, l'ex-tortionnaire au service de Vichy, ne voulait pas s'afficher publiquement. La milice créée par lui, malgré la volonté formelle de M. Maubert, qui se déclara maintes fois contre tous abus et se refusa à tuer ces jeunes gens « qu'il avait vu naître », agissait sous ses ordres.

Nous l'avons dit. Nous le répéterons sans cesse : Achiary est le responsable du déclenchement des troubles.

Jusqu'à présent, cependant, il a joué de l'appui de nombreux protecteurs qui, après l'avoir mis à la tête de l'une des plus importantes officines du Gouvernement général cette cavalerie d'Ali-Baba où plus de quarante voleurs font leurs affaires en collaboration avec d'authentiques assassins – prononcent maintenant de chaleureux plaidoyers en sa faveur et voudraient le réhabiliter.

Ecoutons parler l'un d'eux, le journaliste A. Zenati, de la très confidentielle « Voix indigène » devenue depuis quelque temps la métropole « Voix Libre », qui écrivait tout récemment : « ... Nous n'avons pas l'intention de faire un plaidoyer en faveur de M. Achiary, mais ce qui est la vérité doit être dit, les esprits chagrins dussent-ils ne pas y trouver leur compte. Nous ne faisons aucune œuvre partisane et nous nous moquons des partis et de ce que leurs politiciens peuvent penser. Nous sommes des hommes libres et c'est parce que nous sommes des hommes libres que nous

avons le devoir de ne rien laisser dans l'ombre.

« Si nous disons que le sous-préfet Achiary, dont nous nions pas les responsabilités, a été surtout considéré dans l'affaire de Guelma comme une sorte de lampiste qui a endossé des responsabilités plus effroyables encore, nous n'avancons rien qui puisse être vérifié ».

Et plus loin, le valet de plume de la colonisation d'ajouter :

« La provocation allait s'organiser dans la nuit. Elle sera malheureusement le fait des Musulmans qui, de longue date étaient préparés à cette éventualité et qui étaient trop bien disciplinés pour pouvoir prétendre ne tenir leurs ordres que d'une direction autochtone. Nous avons retrouvé la rapidité, la sûreté et nous dirois même l'électrisme des mouvements anti-juifs du 5 août 1934 ».

« C'est ici qu'il faut se souvenir d'un fait qui a une extrême importance : une invasion de nomades qui prit mystérieusement fin dans la nuit du 9 au 10 juin. C'est de là que partira la vague meurtrière ».

Achiary, une sorte de lampiste ?

C'est du côté des musulmans qu'est partie la vague meurtrière ?

M.A. Zenati, quel jeu jouez-vous donc là ?

Sans équivoque possible, avec l'infime complaisance qui se caractérise par vos rapports avec le peuple dont vous êtes issu, vous tentez de blanchir Achiary. Avec des termes à peine déguisés, obéissant à des consignes secrètes mais dont nous devinons la source, vous tentez également de rejeter la responsabilité du drame de Guelma sur les Musulmans, et cela à seule fin d'innocenter ceux-là mêmes qui ont attentié à votre vie un jour de mai 1945 parce que, au sein de la milice, vous aviez assisté à une de leurs réunions au moins, et que vous étiez à leurs yeux un témoin gênant qu'il convenait de supprimer... Qui donc vous l'a fait si vite oublier ?

Délibérément sorti du rang des hommes libres, auxquels vous prétendez appartenir encore, vous vous êtes définitivement enrôlé sous la bannière colonialiste, toute tâchée de sang encore fumant des innocents de Guelma.

Après cette courte et nécessaire digression, revenons à notre sujet. La milice, dotée d'un directeur, se mit aussitôt à l'œuvre. La première mesure prise par ses principaux dirigeants, devenus maîtres de la ville, fut de consigner les nombreux tirailleurs musulmans en garnison dans la caserne Harcket.

Vers midi, le commissaire Tocquard, accompagné de l'assassin Champs, président de la section guelmoise de l'association des anciens combattants et adjoint au maire, se rendit au domicile du vendeur d' Egalité Djerbaoua Abdelmadjid, électricien, âgé de 33 ans, pour l'arrêter.

Emmené enchaîné derrière les remparts, par très loin de chez lui, notre valeureux militaire fut aussitôt exécuté par le policier qui, après l'avoir abattu de plusieurs coups de revolver, vint lui fracasser le crâne en lui assenant de violents coups de pieds en disant : « Ah ! salaud ! Il n'y a pas si longtemps du criais encore Vive Ferhat Abbas ! »

Djerbaoua Abdelmadjid était dépositaire de notre journal qu'il vendait lui-même à la criée et diffusait avec un dévouement inlassable. Son activité lui a valu la haine inexpiable de Tocquard. Il fut la première victime de l'immeuble tragédie qui allait entraîner le massacre de plusieurs autres milliers d'innocents.

**Amar Belkhodja  
(à suivre)**

# SE LAVER LE NEZ

## Le meilleur geste anti-rhume

En période de multiplication des virus, pulvériser un jet d'eau salée dans les narines a des bienfaits sur la prévention, le soin et le confort respiratoire. Parfait pour dresser un rempart entre nos fosses nasales et les rhumes qui nous guettent...

### Le lavage des fosses nasales, c'est vraiment utile ?

La muqueuse nasale filtre des milliers de litres d'air par jour. Directement au contact de l'environnement, elle constitue la première barrière de protection du système respiratoire contre les agents extérieurs (virus, bactéries, allergènes, polluants...). Elle épure l'air inspiré avant qu'il n'atteigne les poumons.

Soumise en permanence à des agressions, cette muqueuse peut être victime d'une réaction inflammatoire locale qui se traduit par un écoulement, des éternuements et une production excessive de mucus à l'origine d'une gêne respiratoire, car le nez est alors bouché. La muqueuse nasale protège, mais il faut elle aussi la protéger.

### En quoi le lavage du nez fait-il du bien ?

Comme il permet de débarrasser la muqueuse nasale de l'excès de mucus, des polluants et des agents pathogènes (virus, bactéries...) qui s'accumulent à sa surface, il permet aux muqueuses de jouer pleinement leur rôle, et agit en prévention.

En favorisant la désobstruction des fosses nasales, il diminue également la gêne respiratoire. Voilà pourquoi se laver le nez peut être un geste de base dans les rhinopharyngites sans complication, et un geste essentiel chez les nourrissons et jeunes enfants qui ne savent pas toujours très bien se moucher. Enfin, il constitue un vrai geste d'apaisement et de soulagement chez celles et ceux qui souffrent de rhinite allergique.

### Comment fait-on pour laver le nez ?

Chez le nourrisson, ce lavage s'effectue de préférence avant les repas ou la tétée. Il faut placer le bébé sur le dos, la tête tournée sur le côté, jamais en arrière pour éviter un spasme du larynx. L'instillation (pulvérisation) se fait dans la narine supérieure en faisant en sorte que le liquide ressorte par l'autre narine. Les sécrétions restantes doivent être aspirées par un mouche-bébé.

Chez l'adulte et l'enfant, qui peuvent se moucher, le lavage nasal permet de déloger les sécrétions plus profondément enfouies. Les pulvérisations s'exercent tête penchée au-dessus du lavabo, dans chaque narine, en bouchant à chaque fois la narine supérieure. Du coup, le liquide s'écoule par l'autre narine. Le geste doit être suivi d'un mouchage. On utilise toujours ces produits lavants avant les autres médicaments à administration nasale, jamais après !

### Quelles autres mesures d'hygiène mettre en place ?

Évitez les atmosphères enfumées, polluées ou à fort risque allergisant.

Méfiez-vous des brusques alternances chaud/froid et ne surchauffez pas les chambres : la température idéale se situe autour de 19-20°C. N'oubliez pas d'aérer votre appartement tous les jours. Humidifiez aussi l'atmosphère, en particulier si votre chauffage est électrique.

Vous pouvez même ajouter quelques gouttes d'huiles essentielles assainissantes dans un saturateur. Enfin, hydratez-vous régulièrement, y compris en buvant des boissons chaudes.

### Quelle solution nasale choisir ?

- Les solutions salines, dites isotoniques, à base d'eau de mer, dont la concentration

en sel est ramenée au même taux que celui des fluides de l'organisme. Riches en oligo-éléments, elles humidifient, lavent et décollent les croûtes du nez. On peut les utiliser quotidiennement si besoin.

- Les solutions hypertonicques, très concentrées en chlorure de sodium, favorisent la décongestion nasale. Elles conviennent bien aux nez bouchés.

- Les solutions enrichies en sels minéraux (cuivre, soufre, manganèse) sont censées limiter les épisodes infectieux, récidivants ou allergiques.

- Les solutions avec antiseptiques et fluideants s'imposent dans les situations à risque infectieux, comme les premiers signes d'un rhume.

Cette étude doit évidemment être certifiée et développée auprès d'un plus grand nombre de volontaires pour établir une corrélation absolue entre des télomères courts et les risques d'infection.



## Rhume, il serait possible de prévoir les risques d'en attraper !

L'ADN dévoilerait les risques d'être enrhumé et de tomber malade ! C'est ce suggère une étude américaine.

Les scientifiques de l'université Carnegie Mellon de Pittsburgh semblent avoir fait une découverte intéressante et très utile. Ils pensent que grâce à une prise de sang, il serait possible de déterminer les patients à risques de certaines maladies infectieuses. En effet, les chercheurs expliquent dans la revue Jama, que les individus ayant des télomères (extrémités chromosomiques) plus courts seraient plus sensibles aux maladies infectieuses. L'étude a été menée sur 152 volontaires adultes en bonne santé à qui les



chercheurs ont injecté un virus causant un rhume. 105 patients ont été infectés par le virus, et 33 ont développé les signes de la maladie. 26 % des malades avaient des télomères plus courts. Les télomères sont un marqueur de l'espérance de vie et du vieillissement. Ils pourraient aussi être un indicateur d'un bon ou mauvais système immunitaire, plus ou moins capable de protéger des maladies infectieuses.

Cette étude doit évidemment être certifiée et développée auprès d'un plus grand nombre de volontaires pour établir une corrélation absolue entre des télomères courts et les risques d'infection.

## Parfums : peuvent-ils nous rendre allergiques ?

Entre une femme et son parfum, c'est toute une histoire. Comment éviter les fausses notes, les réactions épidermiques ou allergiques ? Quatre spécialistes répondent à nos questions.

### Porter son parfum à même la peau, c'est irritant ?

«Non, porter son parfum à même la peau n'est plus irritant maintenant. Mais il y a quelques années, on observait des irritations ou des troubles pigmentaires provoqués par certaines substances comme le géranium ou le citron, affirme Martine Baspeyras, dermatologue. Heureusement, celles-ci ont été purifiées et les réactions dermatologiques ont disparu. La prudence veut toutefois qu'on ne s'inonde pas de parfum avant d'aller au soleil, même si les soucis de photosensibilisation sont désormais sous contrôle.»

Du moins avec les produits de qualité aux compositions certifiées. Mieux vaut, en revanche, éviter les petits «sent-bon» sans étiquetage précis trouvés sur les marchés. Isabelle Doyen confirme ce souci du respect de la peau dans l'élaboration d'un parfum. «Nous suivons les recommandations de l'IFRA (International Fragrance Association), qui édite régulièrement la liste des ingrédients à intégrer dans des proportions strictes. Par exemple, nous n'utilisons plus aujourd'hui d'essence de rose ni d'extrait de mousse de chêne, qui peuvent être agressifs sous certaines formes.» Les parfums et leurs ingrédients ont changé, donc, pour notre bien. Les porter à même la peau leur permet d'évoluer au cours de la journée et de s'exprimer de manière unique.

### Je peux devenir allergique à mon propre parfum ?

Hélas, oui. La sensibilisation se fait progressivement. Un beau jour, vous vous mettez à vous gratter après avoir appliqué votre parfum, alors que vous le tolérez bien jusqu'ici. «Éternuements, yeux rouges, gorge qui démange, toux sèche... Plus de doute, ce sont les signes classiques de l'allergie», précise Dominique Château-Waquet, allergologue. De plus en plus de personnes sont touchées, notamment parce que tout est saturé de parfum autour de nous : les produits d'entretien, d'hygiène pour le corps comme les crèmes, les savons ou les shampoings. L'organisme est ainsi continuellement exposé et finit par se défendre anarchiquement. L'idéal serait d'avoir des cosmétiques totalement neutres et de ne se parfumer qu'avec son vrai parfum ! Elle conseille aussi de chercher à prouver l'allergie en réalisant des tests (prise de sang, patch test, prick test). Si le médecin peine à identifier l'allergène responsable, il peut solliciter le parfumeur pour obtenir la liste des composants cachés. Ensuite, l'évitement des parfums contenant la substance mal tolérée s'impose. Mais quand on ne souffre que de réactions de contact, on peut, de temps en temps, les vaporiser sur un vêtement, et porter ainsi sa fragrance préférée !

# SINUSITE

## Comment la prévenir ?

La sinusite est une inflammation des sinus. Ces cavités remplies d'air et situées dans les os du crâne communiquent avec le nez. La sinusite est le plus souvent une complication du rhume. Une sinusite aiguë dure quelques semaines. On parle de sinusite chronique quand elle dure plusieurs mois.

### Quels sont les symptômes de la sinusite ?

- Des maux de tête qui se renforcent quand vous vous penchez en avant
- Une pression au niveau du visage
- Le nez bouché
- Des sécrétions jaunâtres, verdâtres ou blanchâtres
- Parfois des maux de dents, de la fièvre ou de la toux

### Quelles sont les causes de la sinusite ?

Il s'agit le plus souvent d'une infection virale, par exemple un rhume. Quand le nez se bouche, le mucus produit par les sinus ne parvient plus à s'écouler vers le nez. Ces derniers peuvent alors devenir un véritable nid à microbes. Parmi les autres causes, on trouve une infection bactérienne, des allergies, des polypes nasaux, une déviation de la paroi nasale, un abcès dentaire ou encore la pollution atmosphérique.

La sinusite chronique peut être une complication de la sinusite aiguë mais ce n'est pas toujours le cas. Elle est le plus souvent causée par des allergies. Plus de la moitié des personnes qui ont une sinusite chronique sont en effet allergiques.

### Comment diagnostique-t-on une sinusite ?

En allant chez votre généraliste qui vous examinera tandis que vous lui parlerez de vos symptômes.

En cas de sinusite chronique, votre médecin vous enverra passer une radiographie des sinus. Un scanner pourra être nécessaire pour trouver la cause exacte de la sinusite.



Quelles sont les personnes à risque ?

- Les enfants car ils attrapent souvent un rhume
- Les personnes qui ont le rhume des foins
- Les personnes qui ont une déviation de la cloison nasale
- Les personnes qui ont des polypes nasaux
- Les personnes qui ont déjà eu une sinusite (pour la sinusite chronique)

### Comment prévenir la sinusite ?

- En vous mouchant voire en effectuant des lavages de nez dès que le besoin s'en fait sentir
- En fuyant le tabac qui irrite les sinus
- En évitant ce qui déclenche chez vous une réaction allergique (si la sinusite est d'origine allergique)

### Quels sont les traitements de la sinusite ?

La sinusite disparaît en général toute seule. Pour atténuer la douleur, vous pouvez prendre un antalgique. La prise d'un décongestionnant à pulvériser directement dans le nez est aussi conseillée. Votre médecin vous prescrira des antibiotiques si la sinusite est d'origine bactérienne. Il peut aussi vous prescrire des séances d'aérosolthérapie à réaliser à l'hôpital. Il s'agit de respirer un gaz contenant, en suspension, des antibiotiques et des corticoïdes (anti-inflammatoires). La chirurgie peut être envisagée en derniers recours, pour une sinusite chronique qui résiste aux médicaments. L'opération consiste à drainer les sinus, repositionner la cloison nasale ou enlever les polypes nasaux.

# COMMENT SE DÉBARRASSER RAPIDEMENT D'UNE GRIPPE ?

La grippe, «ça met par terre», «ça casse»... Si les symptômes sont le plus souvent sans gravité, ils restent pénibles. Que faire en attendant que ça passe ?

### Vite, on prend un antiviral

Si l'on souhaite se remettre rapidement ou limiter les symptômes, il est préférable de ne pas attendre que ça passe. C'est ce que conseille le Dr Cohen, directeur du réseau Grog (Groupes régionaux d'observation de la grippe). «En France, les antiviraux, comme le zanamivir ou l'oseltamivir, sont peu prescrits. C'est dommage, car ils sont efficaces quand ils sont administrés dans les 36 heures qui suivent l'apparition des symptômes. Certes, ils sont coûteux, mais ils permettent de réduire les arrêts maladie, c'est autant d'économies réalisées, sans compter que les patients s'en trouvent infinitiment mieux.» L'efficacité de ce type de médicaments dépendant de la précocité de leur prise, il

vaut mieux consulter rapidement quand on commence à se sentir grippé. Cela permet d'obtenir une prescription pour un traitement antiviral, si le praticien le juge opportun.

### Surtout, on fait baisser la fièvre

Mal partout, grosse fièvre, impression d'avoir les muscles et les os atteints ? C'est classique. En respectant les doses prescrites, on prend du paracétamol (pas plus de 4 g par jour). Si cela ne suffit pas à faire diminuer la fièvre, on peut alterner, toutes les trois heures, avec de l'aspirine (3 g par 24 heures maximum). De quoi diminuer les douleurs et aider à se détendre pour bénéficier d'un sommeil réparateur. Là encore, l'homéopathie peut être un complément intéressant. «Si

la fièvre est associée à un épisode de tremblements mais que l'on n'a curieusement pas soif, on peut prendre Gelsemium 5 CH (5 ou 6 granules 3 fois par jour), recommande le Dr Chemouny. Eupatorium 5 CH (même dosage) aide également si la fièvre est associée à une soif intense et que les courbatures sont douloureuses, ainsi que Nux vomica quand la température est élevée.»

### Et on calme la toux...

La «grippe qui tousser», c'est dur et c'est souvent ainsi qu'elle évolue. On ne propose plus de sirop fluidifiant ou expectorant, surtout s'il s'agit d'enfants. Attention : «Certains sirops seraient dangereux pour les personnes asthmatiques, car inhiber la toux peut aggraver une gêne respira-

tore», prévient le Dr Leicher, président du syndicat des médecins généralistes. Le Dr Chemouny, auteur de livres sur les médecines douces, recommande d'essayer d'abord de soulager la toux en buvant beaucoup de liquide, de sucer une tisane au thym avec du miel d'eucalyptus, ou encore de prendre des gélules d'Activox. Mais si les bronches sont encombrées, la toux peut également être un excellent remède ! «C'est la meilleure façon de les vider et de prévenir la surinfection», assure le Dr Cohen. Toutefois, une toux d'irritation qui empêche de dormir (soi-même ou son conjoint) ou entraîne une douleur importante peut justifier la prescription d'un sirop calmant. «Certains sont mal tolérés et font trop dormir... Bon à savoir : moins la liste des composants est longue, mieux c'est !

## LIBYE

## Investiture du Premier ministre intérimaire, efforts pour régler la crise autour des sites pétroliers

Le ministre libyen de la Défense Abdallah al-Theni assure désormais l'intérim au poste de Premier ministre en attendant la nomination d'un nouveau Chef du gouvernement, alors que les efforts se poursuivaient hier pour régler la crise autour des sites pétroliers dans l'est du pays. Peu après la destitution mardi par le Congrès général national (CGN, Parlement) du Chef du gouvernement Ali Zeidan, Abdallah al-Theni a prêté serment en tant que Premier ministre provisoire devant le CGN qui l'a chargé d'assurer l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau Chef du gouvernement dans un délai de deux semaines, selon l'agence de presse officielle WAL. Quant au sort d'Ali Zeidan, il aurait quitté la Libye à bord d'un avion privé peu avant que le procureur général eût émis une interdiction de voyage à son encontre, d'après des médias libyens. Pour le moment aucune information n'a été donnée sur la destination d'Ali Zeidan. Le Premier ministre maltais Joseph Muscat a indiqué que l'avion privée transportant l'ex-chef du gouvernement libyen a fait escale à Malte. «L'avion s'est arrêté à Malte pendant deux heures le temps de se ravitailler avant de repartir vers un autre pays européen», a-t-il dit à la presse hier.

Selon un document publié sur la page Facebook du bureau procureur général, M. Zeidan a été interdit de voyager en raison de son implication présumée dans une affaire de détournement d'argent public. Selon le document, M. Zeidan est soupçonné d'implication dans une affaire de chèques donnés à des protestataires qui bloquaient des sites pétroliers dans l'est du pays, en contrepartie de la levée du blocage.

### Vers la levée du blocage sur les ports pétroliers

Au lendemain de l'éviction d'Ali Zeidan, des forces mandatées par le Parlement libyen progressaient hier vers l'Est du pays pour «libérer» des terminaux pétroliers bloqués depuis des mois par des rebelles autonomistes, selon des sources concordantes.

Le président du CGN, Nouri Abou Sahmein, qui est aussi chef des forces armées libyennes, avait décidé lundi de «la formation d'une force armée pour libérer et lever le blocage sur les ports pétroliers». Selon cette décision, les forces en question devaient être composées d'unités de l'armée libyenne et des ex-rebelles qui avaient combattu le régime de Maammar El-Gueddafi en 2011.

Le Bouclier de Libye centre, une milice d'ex-rebelles essentiellement de la ville de Misrata (ouest), a été la première force à progresser vers la ville de Syrte, plus à l'est, où elle a pris position mardi soir. Des rebelles de la Cyrénáïque, la région orientale, qui bloquaient depuis juillet les ports pétroliers et qui étaient positionnés à Syrte ont dû se retirer de la ville, selon une source au sein de la «Force de défense de la Cyrénáïque», bras armé des rebelles. Des hommes armés, qui faisaient partie des gardes des installations pétrolières libyennes, se sont rebellés contre les autorités de transition et bloquent les terminaux depuis juillet pour réclamer l'autonomie de la région orientale de la Libye. Ces autonomistes avaient déjà annoncé en août la formation d'un gouvernement local et la création d'une banque et d'une compagnie de pétrole fédérales. Le week-end dernier, ils ont défié encore une fois les autorités en chargeant du pétrole sur un pétrolier battant pavillon nord-coréen. Arraisonné dans un premier temps par les autorités, le navire a pu échapper lundi à son escorte, ce qui a poussé le Parlement à limoger Ali Zeidan lui reprochant de n'avoir pas résolu une crise pétrolière qui dure depuis la fermeture, depuis plusieurs mois, des principaux ports pétroliers par des protestataires.

## ALGERIE - AFRIQUE

## Refonte des organisations syndicales dans le monde pour faire face aux effets du capitalisme

La refonte des organisations syndicales de par le monde et l'unification de leurs actions pour faire face aux effets du capitalisme et de la crise économique mondiale ont été recommandées, mardi à Alger par les participants à une Conférence internationale traitant de l'analyse et des perspectives du mouvement syndical international.

Les méthodes de lutte et de revenancement doivent être «revues et renforcées» en unissant les actions des organisations syndicales de par le monde, ont suggéré les représentants d'une centaine d'organisations syndicales, réunis à l'occasion de cette conférence qui traite de la situation régionale et internationale et qui se tient à l'occasion des assises du 37<sup>e</sup> Conseil général de l'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA).

Le représentant des organisations syndicales au Portugal, Fernando Mauricio qui intervenait à l'occasion de cette conférence internationale organisée en partenariat avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a relevé que la paupérisation de la classe ouvrière est la conséquence de la crise économique mondiale provoquée par un capitalisme «féroce» qui, a-t-il dit, répartit les richesses de manière «inéquitable».

Il a ajouté que cette situation explique «l'aggravation du chômage et des injustices sociales ainsi que l'apauvrissement des travailleurs». M. Mauricio a ainsi appelé les syndicats à «unir leurs efforts» au niveau national et international afin d'imposer une «politique économique alternative à même de préserver les droits élémentaires des travailleurs».

Il a fait observer dans ce sens que la crise en Europe a eu des répercussions sur les autres pays, d'où, a-t-il ajouté,



les conflits qui éclatent en Afrique, en Amérique Latine, mais aussi en Europe. Le secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs du Togo, Yves Agui Palanga, a également mis l'accent sur le «durcissement et la synergie des actions syndicales» au niveau continental et mondial pour disposer, a-t-il dit, de «syndicats forts et autonomes».

Le représentant du Togo a ainsi invité les participants à parler d'une «voix» et faire montre de cohésion et de solidarité face aux grands patrons des firmes mondiales, lesquelles connaissent un «essor au détriment de la classe ouvrière». De son côté, le représentant de la Grande-Bretagne, Michael Carty, a plaidé pour «une dynamique de croissance du mouvement syndical international», estimant à ce propos que la Fédération syndicale mondiale (FSM) ne lésine pas sur ses efforts dans le but de s'élever à la hauteur de cette dynamique à insuffler aux travailleurs et syndicats nationaux.

Même son de cloche chez le secrétaire général de l'Union internationale des syndicats des travailleurs de l'agro-alimentaire, le Français Christian Alliaume, qui a dénoncé l'exploitation capitaliste des sociétés transnationales en Afrique notamment.

M. Alliaume a exhorté les travailleurs à s'unir et se solidariser en adaptant leur lutte à la nouvelle conjoncture car, a-t-il regretté, «les injustices sociales se sont trop aggravées».

La représentante des syndicats italiens, Diana Topetta, a relevé pour sa part la «nécessité de fédérer» les actions des organisations syndicales afin de juguler les «effets néfastes du capitalisme et des multinationales qui ne se soucient nullement des intérêts de la classe ouvrière».

Elle a en outre fait part de son «souhait» de renforcer les relations des syndicats italiens avec l'UGTA et l'OUSA.

De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs du Sahara occidental, Mohamed Cheikh Lhahib, a dénoncé les pratiques de l'occupant marocain à l'encontre des travailleurs sahraouis qui sont «harcelés et maltraités». Il a demandé aux représentants des organisations syndicales de poursuivre leurs enquêtes sur les souffrances du peuple sahraoui dont les richesses sont pillées par le Maroc.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Le président sahraoui salue la position constante de l'Algérie à l'égard de la cause sahraouie



Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Abdelaziz, a salué mardi au camp Chahid El-Hafed de réfugiés sahraouis, la position constante de l'Algérie dans son soutien à la cause sahraouie.

«L'Algérie a été toujours aux côtés du peuple sahraoui, depuis l'invasion par le Maroc, en 1975, du Sahara occidental», a déclaré le président sahraoui à la presse, à l'issue d'une audience accordée à une délégation parlementaire algérienne qui a effectué une visite de solidarité aux camps de réfugiés sahraouis.

M. Mohamed Abdelaziz a salué l'initiative de la délégation parlementaire algérienne, «d'autant plus qu'elle intervient à une période particulière marquée par les préparatifs de l'élection présidentielle en Algérie». Rendez-vous auquel il

a souhaité «pleine réussite».

La délégation parlementaire algérienne avait observé mardi une halte de protestation et de dénonciation au niveau du mur de séparation érigé par le Maroc sur 2.720 kilomètres et scindant le Sahara occidental en deux parties. Elle a saisi l'opportunité pour appeler à l'éradication de ce mur. La délégation qui a également condamné les violations par l'occupant marocain des droits de l'homme au Sahara occidental, a réitéré

son soutien indéfectible et inconditionné à la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination et sa liberté. Conduite par la présidente du groupe parlementaire d'amitié et de fraternité «Algérie-Sahara Occidental», Mme Saïda Bouab, la délégation algérienne a, lors de cette tournée de trois jours dans la région, tenu une rencontre avec les membres du bureau exécutif de l'union nationale des femmes sahraouies et a suivi, au niveau

du camp de Boudjedour, un film documentaire sur la lutte de la femme sahraouie dans les camps des réfugiés sahraouis et les territoires occupés du Sahara Occidental. La délégation algérienne a, en outre, animé des meetings et des tribunes d'information au niveau de certains camps sahraouis, où elle a exprimé la solidarité de la femme algérienne avec sa sœur sahraouie dans son combat pour le recouvrement de ses droits légitimes, et s'est enquis de la situation des réfugiés sahraouis. La délégation algérienne a été aussi reçue par le Conseil national sahraoui qui a organisé une rencontre de concertation sur la coopération bilatérale entre les instances parlementaires des deux pays. Elle a, à cette occasion, remis des équipements bureaucratiques au Parlement sahraoui.

APS

## MONDE ARABE

## 31<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur hier et aujourd'hui à Marrakech

**La 31<sup>e</sup> session du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI) à Marrakech (sud du Maroc) a lieu depuis hier jusqu'à aujourd'hui avec la participation de ministres arabes de l'Intérieur, de délégations sécuritaires de haut niveau et de représentants de la Ligue des Etats arabes, du Conseil de coopération du Golfe, de l'Union du Maghreb arabe et de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol).**

L'Algérie est représentée par M. Abdelaadher Messahel, ministre de la Communication. La rencontre verra également la présence de représentants de l'Organisation Internationale de Protection civile, de l'Organisation arabe du tourisme, de l'Instance arabe de l'aviation civile, de l'université arabe Nayef des sciences de sécurité et de l'Union sportive arabe de police.

Plusieurs questions seront à l'ordre du jour du Conseil notamment l'examen des rapports relatifs à l'état d'avancement de la mise en place des stratégies arabes en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et des stupéfiants, la sensibilisation et la prévention contre le crime organisé, la sécurité routière et la protection civile.

La session sera consacrée égale-



ment à l'examen du rapport du président d'honneur du CMAI, le prince Mohammed Ben Nayef Ben Abdulaziz Al Saoud, ministre saoudien de l'Intérieur et président du Conseil supérieur de l'université arabe Nayef des sciences de sécurité, relatif aux travaux de cet établissement entre les 30 et 3<sup>e</sup> sessions, ainsi que le rapport du secrétaire général du Conseil sur les travaux du secrétariat général pour l'exercice 2013.

Parmi ailleurs, la 31<sup>e</sup> session s'emploiera à l'examen des recommandations des congrès et réunions tenus au niveau du secrétariat général durant l'année précédente et des résultats des réunions mixtes avec la Ligue des Etats arabes, aux côtés d'autres sujets comme la création d'un Bureau arabe de sécurité intellectuelle.

Le Conseil procédera, en outre, à la désignation du nouveau directeur du Bureau arabe des affaires de stupé-

fants dont le siège est à Amman (Jordanie) et du nouveau directeur du Bureau arabe de la protection civile et de secourisme dont le siège est à Rabat (Maroc). Les trois autres bureaux existants sont respectivement le Bureau arabe de lutte contre le crime basé à Bagdad (Irak), le Bureau arabe de l'information sécuritaire qui se trouve au Caire (Egypte) et le Bureau arabe de police criminelle domicilié à Damas (Syrie) mais qui active actuellement à Tunis en raison de la situation en Syrie. La 31<sup>e</sup> session a été précédée, dimanche et lundi, d'une réunion préparatoire à laquelle ont pris part des experts pour discuter des sujets à l'ordre du jour et préparer les projets y afférents en prévision de leur présentation aux ministres arabes de l'Intérieur. La 30<sup>e</sup> session du CMAI s'était tenue en mars 2013 à Ryad (Arabie Saoudite). Le secrétariat général du CMAI se trouve à Tunis.

## ÉGYPTE

## Les autorités égyptiennes comptent reprendre le contrôle des mosquées indépendantes

Les autorités égyptiennes comptent reprendre le contrôle des mosquées indépendantes, a annoncé mardi l'agence de presse officielle Mena.

Le ministre égyptien des Biens religieux (Waqf), Mohamed Mokhtar, a chargé son administration de ramener toutes les mosquées indépendantes sous le contrôle de l'Etat, et ce avant un mois, précise Mena.

L'Egypte compte quelque 130.000 mosquées, dont 10.000 indépendantes du gouvernement, selon le ministère. Depuis que l'armée a destitué le premier président démocratiquement élu d'Egypte Mohamed Morsi en juillet, le pays est profondément divisé entre partisans du pré-

sident issu des Frères musulmans et des militaires qui l'ont déposé. Le nouveau pouvoir installé par l'armée accuse régulièrement les islamistes, et notamment la confrérie des Frères musulmans, de servir des mosquées pour diffuser leurs idées et recruter de nouveaux membres.

L'Egypte a récemment imposé un sermon unique pour la prière du vendredi. Fin 2013, les autorités avaient suspendu 55.000 imams car ils n'avaient pas été formés par l'Université islamique d'Al-Azhar, l'une des plus hautes autorités religieuses.

Chaque imam doit recevoir une autorisation du ministère pour mener la prière dans une mosquée.

## ÉMIRATS

## Le vice-Premier ministre égyptien aux Emirats arabes unis

Le maréchal Abdel Fattah al-Sissi, vice-Premier ministre égyptien et ministre de la Défense a entamé mardi une visite aux Emirats arabes unis pour assister à des exercices militaires conjoints.

Selon l'agence officielle Wam, le maréchal Sissi, vice-Premier ministre et ministre de la Défense, venu assister à la clôture d'exercices conjoints entre les armées émiratie et égyptienne, a été accueilli à son arrivée à Abou Dhabi par le prince héritier d'Abou Dhabi et commandant en chef adjoint des forces armées des Emirats, cheikh Mohamed Ben Zayed Al-Nahyan.

Les deux hommes ont souligné «les relations fraternelles et solides liant les deux pays et leurs peuples» et leur souci de «consolider la coopération bilatérale», a ajouté l'agence sans préciser le programme ou la durée de la visite de M. Sissi.



## JORDANIE

## Israël «entièvement» responsable de la mort du juge tué lundi

Le Premier ministre jordanien Abdallah Nsour a déclaré mardi qu'Israël portait «l'entièreté» responsabilité de la mort d'un juge palestinio-jordanien, tué lundi à un point de passage frontalier entre la Cisjordanie occupée et la Jordanie.

«Le gouvernement jordanien fait porter au gouvernement israélien l'entièreté responsabilité de ce crime hideux», a déclaré M. Nsour devant les députés réunis au Parlement pour discuter de la mort de Raed Zeiter.

«Les excuses du gouvernement israélien ne justifiaient pas cet acte perfide», a insisté M. Nsour. «La Jordanie a fait pression sur Israël pour qu'il présente des excuses formelles. La Jordanie fait partie à présent de l'enquête sur ces tirs», a-t-il expliqué.

«La réaction de la Jordanie sur l'évolution de cette affaire dépendra de la position qu'adoptera Israël une fois obtenus les résultats définitifs de l'enquête», a-t-il ajouté. La Jordanie a exigé que les soldats concernés soient punis. «Nous n'épargnerons aucun effort pour dévoiler les mensonges d'Israël. Nous ne resterons pas silencieux à propos de crime ignoble», s'est élevé le président du Parlement, Atef Tarawneh. «La position honorable et équilibrée de la Jordanie ne signifie pas qu'Israël peut poursuivre ses violations. Les Jordaniens sont patients mais leur colère ira au-delà de la douleur et du chagrin», a-t-il dit.

## SYRIE

## «L'Etat continuera d'assurer les besoins essentiels des déplacés»

Le président syrien Bachar al-Assad a indiqué hier que l'Etat «continuera d'assurer les besoins essentiels des déplacés» par le conflit qui frappe le pays depuis près de trois ans, a annoncé la télévision publique.

«L'Etat continuera d'assurer les besoins essentiels des déplacés jusqu'à leur retour dans leurs foyers», a dit M. al-Assad cité par la télévision. Le chef de l'Etat a fait cette déclaration au cours d'une visite dans un centre de personnes déplacées près de la capitale syrienne, Damas.

«Le président al-Assad inspecte la situation des déplacés dans le centre d'al-Doueir à Adra, dans la province de Damas», a précisé la télévision. «Il écoute leurs doléances et s'informe des conditions de leur séjour». La ville d'Adra est située au nord-est de Damas. Elle fut le théâtre de combats entre rebelles et forces gouvernementales qui avaient lancé en décembre une large offensive pour en expulser les insurgés.

La dernière apparition publique du président syrien remonte à janvier lorsqu'il avait participé à une prière dans une mosquée à Damas. M. al-Assad avait alors annoncé qu'il y avait «de fortes chances» qu'il soit candidat à un nouveau mandat lors de la présidentielle prévue en juin prochain.

Le conflit qui secoue la Syrie a coûté la vie à plus de 140.000 personnes depuis le 15 mars 2011, selon des estimations. Selon des chiffres de l'ONU, près de 2,5 millions de Syriens, dont 1,2 million d'enfants, ont fui leur pays pour se réfugier principalement dans les pays voisins alors que 6,5 millions ont été déplacés à l'intérieur du pays.

APS

## UKRAINE

## L'Ukraine face à la partition après la déclaration d'indépendance du Parlement de Crimée

**La crise en Ukraine s'est aggravée mardi après l'adoption par le Parlement de Crimée (Sud) d'une déclaration d'indépendance, menaçant ainsi ce pays de partition et éloignant de plus en plus les perspectives d'un règlement, alors que Russes et Occidentaux ne parviennent toujours pas à trouver un terrain d'entente.**



Adoptée par 78 des 81 députés, la déclaration d'indépendance de la Crimée (presqu'île du Sud historiquement pro-russe), intervient à cinq jours d'un référendum prévu le 16 mars dans ce territoire qui doit se prononcer sur un rattachement à la Russie.

Le texte invoque la Charte de l'ONU et des «documents internationaux établissant le droit des peuples à l'autodétermination», ainsi que l'avis rendu par la Cour internationale de justice le 22 juillet 2010, stipulant que «la proclamation unilatérale d'indépendance par une partie d'un Etat ne viole aucune norme du droit international», selon un communiqué.

Si le référendum du 16 mars débouche sur le rattachement de la Crimée à la Russie, la péninsule sera déclarée «Etat indépendant et souverain avec une forme républicaine de gouvernement», selon la déclaration. En cas de vote en faveur du rattachement, la Crimée «s'adressera à la Fédération de Russie pour y être admise sur la base d'un accord intergouvernemental idoine en tant que nouveau sujet de la Fédération», précise la déclaration.

### Une loi prochainement à la Douma sur l'intégration de territoires étrangers

L'incorporation de la Crimée dans la Russie semble également faire son chemin du côté russe. Le ministère des Affaires étrangères russe vient d'annoncer que la déclaration d'indépendance de la Crimée est «absolument légale».

Dans cette optique, des responsables de la chambre basse du Parlement (Douma) ont indiqué que cette dernière examinera le 21 mars un texte de loi permettant le rattachement d'un territoire étranger qui en émettrait le souhait (le cas de la Crimée) dans la Fédération de Russie.

La Crimée, république autonome, qui a d'abord appartenu, au sein de l'URSS, à la Russie, avait été rattachée à l'Ukraine en 1954. Kiev lui avait accordé en 1992 le statut de république autonome.

La loi russe permet actuellement l'entrée d'un territoire étranger dans la Fédération de Russie à condition qu'un accord soit signé entre l'Etat russe et un Etat étranger.

Un amendement proposé à la Douma doit désormais permettre de s'affranchir de cet accord entre Etats «en raison de l'absence dans le pays étranger d'un pouvoir d'Etat souverain et efficace, qui défendrait et respecterait les droits et les

## Barroso : Le G7 demande à la Russie de cesser toutes ses actions pour «annexer» la Crimée



Le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a indiqué hier que les dirigeants des pays occidentaux du G7 vont appeler la Russie à cesser toutes ses actions pour «annexer» la Crimée.

«(...) les dirigeants du G7, le président du Conseil européen Herman Van Rompuy et moi-même, dans une nouvelle déclaration, allons appeler la Russie à cesser toutes ses actions pour annexer la République autonome ukrainienne de Crimée», a déclaré M. Barroso devant le Parlement européen.

«Ensemble, avec les autres dirigeants du G7», nous avons «condamné fermement cette action», a-t-il rappelé. Mardi, les autorités de Crimée ont fait un pas de plus vers le rattachement à la Russie en adoptant une déclaration d'indépendance, avant le référendum prévu dimanche avec le soutien de Moscou, pour le rattachement de la Crimée à la Russie, et a même semblé en discordance avec la position russe.

«Vos actes ont eu pour conséquence que la Crimée se détache, que même sous la menace des armes la population du Sud-est exige d'être respectée et que soient respectés ses droits», a-t-il estimé, en soulignant toutefois que son pays allait «se ressaisir et retrouver son unité».

Leurs préparatifs en vue du sommet du G8 à Sotchi (Russie) en juin, en condamnant la «claire violation» de la souveraineté de l'Ukraine par Moscou. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry avait même menacé la Russie d'une perte de son siège au G8.

APS

La Russie a immédiatement soutenu cette déclaration d'indépendance, la qualifiant d'«absolument légale». Le G7 regroupe les grands pays industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni), auxquels est associée l'Union européenne. Il s'est élargi en 1998 à la Russie pour former le G8. Début mars, les dirigeants du G7 avaient annoncé la suspension de

## PUBLICITÉ

## Programme du jeudi 13 mars 2014

**TF1**

06h30 Magazine jeunesse TFou  
 11h10 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
 11h40 Série réaliste Mon histoire vraie  
 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
 12h00 Jeu Les douze coups de midi  
 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
 13h00 Journal  
 13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
 13h50 Météo  
 13h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien 7  
 15h30 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien 7  
 17h05 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
 18h05 Jeu Bienvenue chez nous  
 19h00 Jeu Money Drop  
 19h55 Météo  
 20h00 Journal  
 20h35 Loterie Tirage du Loto  
 20h38 Météo  
 20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
 20h55 Série policière Les experts 77 Inédit  
 21h40 Série policière Les experts 77  
 22h35 Série policière Les experts 77  
 23h25 Série policière Les experts 77

**2**

08h00 Journal  
 08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
 09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
 10h00 Magazine de société C'est au programme  
 10h55 Météo outremer  
 11h00 Jeu Motus  
 11h30 Jeu Les Z'amours  
 12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
 12h55 Météo 2  
 13h00 Journal  
 13h48 Météo 2  
 13h50 Météo des neiges  
 13h55 Magazine du consommateur Consomag  
 14h00 Magazine de société Toute une histoire  
 15h45 Magazine de services Comment ça va bien !  
 16h55 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef  
 17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles  
 18h25 Météo des neiges  
 18h30 Talk show L'émission pour tous  
 19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite  
 19h55 Météo 2  
 20h00 Journal  
 20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi  
 20h40 Magazine de services Mieux comprendre l'immobilier  
 20h41 Magazine sportif Image du jour  
 20h42 Handisport Image des Jeux paralympiques  
 20h43 Magazine musical Alcaline l'instant  
 20h44 Météo 2  
 20h45 Téléfilm humoristique La smala s'en mêle Inédit  
 22h20 Magazine de découvertes La parenthèse inattendue

**3**

07h55 Les lapins crétins : invasion  
 08h02 Les lapins crétins : invasion  
 08h13 Les lapins crétins : invasion  
 08h19 Les lapins crétins : invasion  
 08h25 Les lapins crétins : invasion  
 08h37 Les as de la jungle à la rescoussse  
 08h47 Les as de la jungle à la rescoussse  
 09h03 Téléfilm d'animation Scooby-Doo et l'école des sorcières ?  
 10h35 Comment dessiner ?  
 10h45 Consomag  
 10h50 Magazine régional Midi en France  
 11h55 Météo

12h00 12/13 : Journal régional  
 12h25 12/13 : Journal national  
 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
 13h50 Série policière Un cas pour deux  
 14h55 SportParis - Nice 2014  
 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
 16h50 Jeu Harry  
 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
 17h30 Jeu Islam  
 18h10 Jeu Questions pour un champion  
 19h00 19/20 : Journal régional  
 19h18 19/20 : Edition locale  
 19h30 19/20 : Journal national  
 19h58 Météo  
 20h00 Magazine sportif Tout le sport  
 20h05 Handisport Le journal des Paralympiques  
 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
 20h45 Magazine de reportages Des racines et des ailes 77  
 22h33 Magazine culturel Parlons passion  
 22h35 Météo  
 22h40 Grand Soir 3  
 23h35 Divertissement Les chansons d'abord

**CANAL+**

07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
 08h08 La météo  
 08h10 Multisports Zapsport  
 08h15 Série d'animation Les Simpson  
 08h35 Série dramatique Atlantis  
 09h20 Série dramatique Atlantis  
 10h05 Série marionnettes Gorg et Lala  
 10h15 Magazine musical Album de la semaine  
 10h40 Comédie La vraie vie des profs  
 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
 14h00 Comédie sentimentale 20 ans d'écart 77  
 15h30 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens  
 15h40 Découvertes Les nouveaux探索ateurs  
 16h40 Comédie Main dans la main 7  
 18h00 Divertissement Dans la bouche...  
 18h03 Divertissement Dans la bouche...  
 18h05 Divertissement Zapping  
 18h10 Divertissement Le Before du grand journal  
 18h45 Le JT  
 19h05 Talk show Le grand journal  
 20h05 Interview La nuit de...  
 20h10 Football Canal Champions Club  
 20h45 SportParis-SG (Fra) / Bayer Leverkusen (All)  
 22h50 Culture Habillé(e)s pour l'hiver  
 23h45 Comédie sentimentale Love Is All You Need 77

**M**

07h45 Série d'animation Docteur La Peluche  
 08h10 Ake et les pirates du pays imaginaire  
 08h35 Série d'animation Lanfeust Quest  
 09h05 Météo  
 09h10 Magazine de télé-achat M6 boutique  
 10h05 Météo  
 10h10 Série sentimentale La petite maison dans la prairie  
 11h00 La petite maison dans la prairie  
 11h50 Série humoristique Scènes de ménages  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
 13h40 Météo  
 13h43 Magazine culinaire Astuces de chef  
 13h45 Téléfilm dramatique L'école des champions  
 15h45 Série policière Women's Murder Club 77  
 16h30 Jeu Les reines du shopping  
 17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
 18h40 Magazine d'information 100% mag  
 19h40 Météo  
 19h45 Le 19.45  
 20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
 20h50 Magazine de la décoration D&CO, une semaine pour tout changer Inédit  
 23h05 Magazine de la décoration D&CO, une semaine pour tout changer

**TÉLÉ**

### La sélection

**TF1****20h50**

#### Les experts



**Résumé**  
 Un jeune homme est retrouvé mort dans une bâche en plastique à la sortie de la ville, sur un terrain vague. Il a le visage tuméfié, les deux mains sectionnées et sa jambe porte la trace d'un piège à ours. Les enquêteurs pensent que le meurtrier est un chasseur. En effet, une caméra de surveillance routière a filmé un homme en treillis, équipé de lunettes à vision nocturne, en train de déposer le corps là où les policiers l'ont retrouvé. Dylan Trigg, ami de Carl, la victime, révèle à l'équipe que Carl lui avait emprunté une tente et qu'il avait prévu de partir faire de la moto et du camping dans la région. En quadrillant le secteur avec Sam, le chien de Nick, Morgan et Nick tombent sur une trappe donnant accès à un bunker souterrain où vivent un père et sa fille...

**2****20h47**

#### La smala s'en mêle



##### Résumé

Isabelle Garnier nage dans le bonheur. Sa vie lui procure bien des satisfactions : son couple, uni, fait des envieux, et ses enfants font sa fierté. Pourtant, la maison semble plus que jamais étroite. Isabelle et sa smala doivent en effet faire avec cette chère madame Dardenne. Tout en bonté, la mère au foyer l'avait reçue, en attendant qu'elle trouve une place en maison de retraite. Désormais indélogable, «la Dardenne» prend ses aises et pousse la famille à bout. Nelly, la fille adoptive d'Isabelle, rêve quant à elle de connaître ses origines et de se dévoiler pour le Sénégal. Une perspective qui terrifie sa pauvre mère...

**3****20h45**

#### Des racines et des ailes



**Résumé**  
 Des Pyrénées espagnoles où elle prend sa source, au vaste estuaire de la Gironde où elle se jette, la Garonne parcourt plus de 600 kilomètres à travers le Comminges, l'Agenais ou l'Entre-deux-Mers. Le fleuve évolue au cours de ce long voyage. L'apport de ses affluents, comme la Neste, l'Ariège, le Tarn et le Lot, modifie son visage. A bord d'un hélicoptère, Didier Taillefer part en Espagne pour faire des photos aériennes de l'une des principales sources du fleuve : le Trou du Toro. Ce site exceptionnel est situé au pied du massif de la Maladeta, où la Garonne disparaît sous terre avant de réapparaître au Val d'Artan. Au cœur des Pyrénées, le fleuve donne naissance à un jardin de Cocagne : le Comminges. Dans le village de Huos, Rémy Martin a aménagé un verger-potager bio sur un ancien méandre.

**CANAL+****20h55**

#### Paris-SG (Fra) / Bayer Leverkusen (All)



##### Résumé

Ambiance garantie au parc des Princes, avec ce 8e de finale retour qui met aux prises Blaise Matuidi et les Parisiens et le Bayer Leverkusen. Très larges vainqueurs au match aller (0-4), les hommes de Laurent Blanc veulent briller sur la scène européenne et, avec ce premier résultat, ont envoyé un message qui ne peut plus clair à tous les prétendants à la succession du Bayern Munich, champion d'Europe en titre. Reste à savoir quelle équipe alignera le coach parisien et s'il mettra au repos, ou non, quelques-uns de ses cadres.

**M1****20h50**

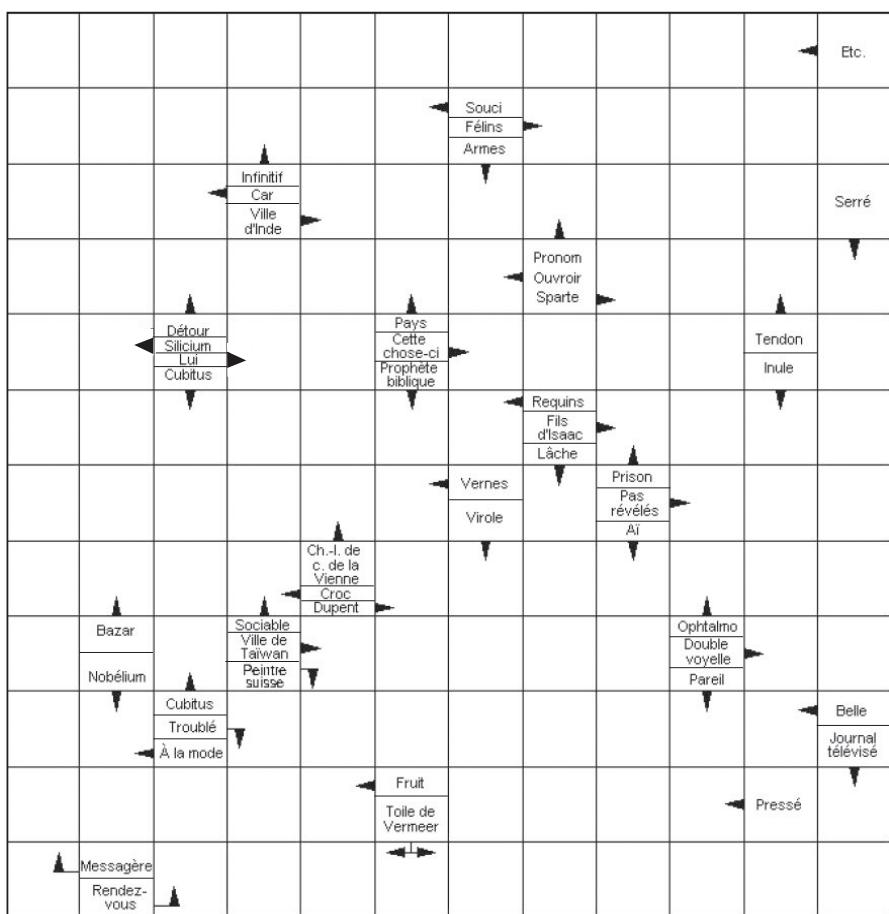
#### D&CO, une semaine pour tout changer



##### Résumé

Lorsque Christian, 38 ans, et son épouse Véronique, 41 ans, achètent leur maison de 230 m2 en 2004, ils pensent en faire un foyer agréable pour leurs trois enfants. À l'époque, les lieux sont inhabitables et tout est à refaire, de l'électricité aux arrivées d'eau. Malheureusement, le couple entreprend aussitôt de gros travaux sans avoir procédé à l'estimation préalable de son bien. De ce fait, Christian et Véronique n'obtiendront jamais de prêt et doivent stopper le chantier. Dix ans plus tard, la famille vit toujours dans une annexe de 40 m2 accolée à la maison. Valérie Damidot et son équipe entreprennent de rénover et transformer la vieille bâtie en une semaine.

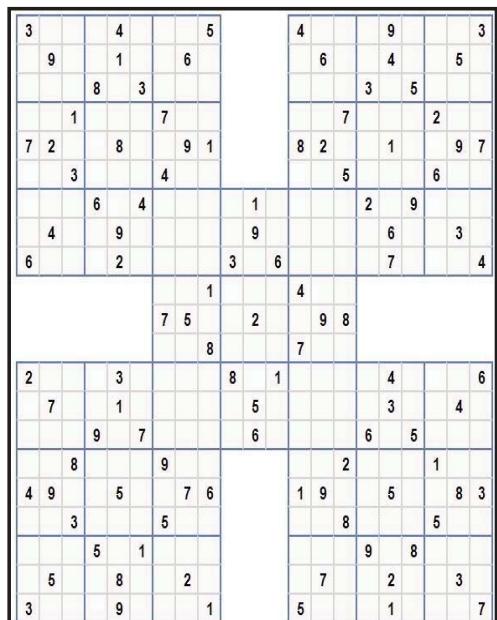
## Mots fléchés n°538



## Samouraï-sudoku n°538

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

**Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.**



## Mots croisés n°538

## ► Horizontalement:

1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de 4.Ville du Pérou - Spectacle
5. Punaise d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concerto grosso
- 6.Ville d'Italie - Einsteinium
- 7.Silicium - Riv. de Roumanie
8. Épiphyte - Baie des côtes de Honshu
- 9.Décliner
- 10.Infinitif - Addition - Gamin de Paris
- 11.Tend des filets pour prendre des oiseaux - Tête
- 12.Personnes ayant leurs résidences habituelles à l'étranger

## ► Verticalement:

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
- 2.Taux d'acide mique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
- 3.Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - Étain
- 4.Fille de Cadmus - Retarder
- 5.Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
- 6.Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
- 7.Candidé - Racaille
- 8.Déca - Neptuneum - Adj. possessif - Cadmium
- 9.Amaigrir - Individu
- 10.Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle- Guinée par l'Indonésie
- 11.Colère - Problème - Tritonotolue
- 12.Tromperies

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

**Proverbe algérien**

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

**Proverbe berbère**

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

**Proverbe arabe**

## C'est arrivé le 13 mars

**1920 :** début du soulèvement de la Ruhr par les communistes allemands.

**1954 :** début de la Bataille de Điện Biên Phủ.

**1963 :** adoption du lys blanc comme emblème floral du Québec.

**1974 :** les pays arabes producteurs de pétrole lèvent l'embargo sur les livraisons de brut aux États-Unis.

**1979 :** putsch de Maurice Bishop dans l'île de la Grenade.

**1979 :** naissance du Système monétaire européen.

**1986 :** la station Mir accueille ses deux premiers visiteurs : deux cosmonautes soviétiques emménagent dans la station orbitale.

**1990 :** Ertha Pascal-Trouillot devient présidente par intérim d'Haïti.

**1992 :** disparition de La Pravda.

**2000 :** l'Équateur adopte le dollar américain, à la place du sucre.

**2002 :** Robert Mugabe, est déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du Zimbabwe.

**2012 :** accident du tunnel de Sierre (Suisse) provoquant 28 morts dont 22 enfants.

## Célébrations :

- Journée mondiale de solidarité avec les prisonniers en Tunisie.

- **Afrique :** Journée africaine du scoutisme, Africa Scout Day.

- **Tunisie :** Journée nationale pour la liberté d'Internet décrétée pour rendre hommage au cyberdissident Zouhair Yahyaoui.

LIGUE 2 (23<sup>e</sup> JOURNÉE)

## UNE JOURNÉE SANS GRANDS ENJEUX

Sauf coup d'éclat à l'extérieur, ou revers inattendu à domicile, la 23<sup>e</sup> journée de Mobilis-Ligue 2 de football, prévue demain, ne devrait pas connaître de grands changements au classement général, aussi bien dans le peloton de tête que chez les équipes mal classées.

Le hasard du calendrier a, en effet, voulu que la plupart des clubs concernés par le maintien, ou par l'accession, aient la chance d'évoluer à domicile au cours de cette 23<sup>e</sup> journée, faisant qu'en cas de victoire, le classement général devrait rester pratiquement le même que lors de la précédente journée. Le leader belabbassi, ainsi que ses trois premiers poursuivants, à savoir : l'USM Blida, l'ASM Oran et le NA Hussein-Dey vont tous recevoir sur leurs propres terrains. Un avantage qui, avec le soutien du public, devrait leur permettre, sauf surprise, d'engranger chacun les trois points de la victoire. Si c'est le cas, ces quatre clubs devraient conserver le même classement, avec juste un bonus de trois points supplémentaires, pour chacun d'entre eux.

Ce qui semble faisable, face à des adversaires prenables, sauf peut-être pour l'USMBA et le NAHD, qui auront probablement fort à faire face au MSP Batna et l'USM Annaba. Deux candidats au maintien, qui n'ont pas encore «sauvé leur peau» et qui pourraient donc poser quelques problèmes à leurs adversaires du jour. Cependant, la hiérarchie devrait être respectée chez les équipes du bas du tableau puisque, là, l'ordre actuel ne devrait en aucun cas être chamboulé. D'ailleurs, l'écart qui sépare les actuels candidats au maintien est supérieur à trois points,



comme c'est le cas entre l'ESM (16<sup>e</sup> avec 8 pts), le CAB (15<sup>e</sup>, avec 20 pts) et l'USMAn (14<sup>e</sup>, avec 24 pts). Ce qui fait que même en cas de revers inattendu de l'un d'entre eux, ou même une victoire à l'extérieur, leur classement restera toujours le même.

Le seul avantage pour ces clubs sera la réduction de l'écart qui les sépare les uns des autres actuellement et qui, dans leur cas, sera d'une importance capitale car, dans la course au maintien, chaque point compte, surtout dans cette dernière ligne droite du parcours. Les autres matchs concernent les équipes du milieu de tableau, notamment, MCS (10<sup>e</sup>), ASK (11<sup>e</sup>), OM (7<sup>e</sup>), ABS (9<sup>e</sup>) et USC (6<sup>e</sup>) contre l'USM Hadjout (12<sup>e</sup>). Mais là encore, on devrait assister à de chaudes empoignades, entre des équipes qui, ou bien chercheront à se rapprocher du peloton de tête, ou alors, éviter de chuter dangereusement dans la zone de turbulences.

**Programme de demain 14 mars, à 15h00:**

USM Bel-Abbès - MSP Batna  
MC Saïda - AS Khroub  
NA Hussein-Dey - USM Annaba  
USM Blida - AB Merouana  
O. Médéa - A Boussaâda  
ASM Oran - ES Mostaganem  
CA Batna - WA Tlemcen  
US Chaouia - USM Hadjout

Classement	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	39	22
2. USM Blida	37	22
- . ASM Oran	37	22
4. NA Hussein-Dey	36	22
5. US Chaouia	35	22
- . WA Tlemcen	35	22
7. O. Médéa	31	22
8. AB Merouana	30	22
9. MC Saïda	29	22
--. A. Boussaâda	29	22
11. AS Khroub	28	22
12. USM Hadjout	27	22
13. MSP Batna	25	22
14. USM Annaba	23	22
15. CA Batna	20	22
16. ES Mostaganem	8	22

CHAMPIONNATS DES JEUNES CATÉGORIES DE FOOTBALL  
**Vers un nouveau système de compétition la saison prochaine**



La Fédération algérienne de football (FAF) compte instaurer un nouveau système de compétition pour les championnats des jeunes catégories, à partir de la saison 2014-2015, a appris l'APS hier auprès de l'instance fédérale. La proposition a été faite mardi par certains présidents de club au président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui s'est engagé à revoir le système qui régit actuellement les championnats des jeunes catégories, précise la même source. Le nouveau système devrait prévoir l'instauration de championnats par «zones» avec trois groupes, pour chaque catégorie. Ce dossier sera évoqué lors de la réunion qui regroupera en fin de saison les présidents des clubs professionnels et Mohamed Raouraoua, avec à l'ordre du jour le bilan général de la saison footballistique 2013-2014, qui prendra fin le week-end du 16 et 17 mai.

APS

## LIGUE1/CABBA

## Zohir Benaâiba nouvel entraîneur

Mouad B.

Le CABBA, avant-dernier du championnat L1, a annoncé hier avoir désigné l'entraîneur de l'équipe espoirs, Zohir Benaâiba, comme nouvel entraîneur de l'équipe du CABBA. Toutes les conditions de son contrat n'ont pas été précisées mais Zohir Benaâiba, ancien de l'équipe, aura pour mission notamment de constituer une "équipe forte" et d'assurer le maintien à huit matches de la fin du championnat, selon la même source. Le CABBA traverse actuelle-

ment une crise de résultats. Les Jaune et Noir occupent actuellement le bas du tableau du championnat national. Zohir Benaâiba a déjà occupé le poste d'intérimaire après le départ de Rachid Belhout. Dans une déclaration, le nouvel entraîneur appelle à soutenir l'équipe et à mettre tous les problèmes de côté : « Nous avons une mission très délicate et difficile, il faut faire beaucoup d'efforts et de concessions pour réussir à sauver l'équipe de la relégation. On avons juste le temps de bien faire ». Notons que c'est le quatrième entraîneur de cette saison après Rachid Belhout, Nabil Kouki et Mustapha Biskri.

pub

S	o	l	u	t	i	o	n																																																																																																																																																																																													
<b>Sudoku N°537</b>				<b>Mots Croisés N°537</b>																																																																																																																																																																																																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>8</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>7</td><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>1</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>2</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>9</td><td>2</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>3</td><td>6</td><td>5</td><td>2</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td></tr> </table>				4	3	2	1	7	8	5	9	6	8	5	7	2	6	9	1	4	3	1	6	9	5	4	3	2	7	8	2	9	1	7	3	4	8	6	5	3	7	5	8	2	6	9	1	4	6	8	4	9	1	5	7	3	2	9	2	6	4	8	7	3	5	1	7	1	3	6	5	2	4	8	9	5	4	8	3	9	1	6	2	7	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>1</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>5</td><td>9</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>1</td></tr> <tr><td>6</td><td>1</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>5</td></tr> <tr><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>1</td><td>3</td></tr> <tr><td>2</td><td>5</td><td>6</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>7</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td>9</td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td><td>2</td></tr> <tr><td>2</td><td>9</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>5</td></tr> </table>				3	2	7	8	6	9	1	6	4	1	6	8	4	2	7	3	5	9	4	9	5	6	3	1	8	7	2	5	8	3	9	1	6	4	2	7	7	4	9	2	8	5	6	3	1	6	1	2	3	7	4	9	8	5	9	7	4	5	6	8	2	1	3	2	5	6	1	4	3	7	9	8	7	4	3	5	1	9	6	8	2	5	1	8	2	6	7	3	4	9	7	4	3	5	1	9	6	8	2	2	9	6	8	4	3	7	1	5
4	3	2	1	7	8	5	9	6																																																																																																																																																																																												
8	5	7	2	6	9	1	4	3																																																																																																																																																																																												
1	6	9	5	4	3	2	7	8																																																																																																																																																																																												
2	9	1	7	3	4	8	6	5																																																																																																																																																																																												
3	7	5	8	2	6	9	1	4																																																																																																																																																																																												
6	8	4	9	1	5	7	3	2																																																																																																																																																																																												
9	2	6	4	8	7	3	5	1																																																																																																																																																																																												
7	1	3	6	5	2	4	8	9																																																																																																																																																																																												
5	4	8	3	9	1	6	2	7																																																																																																																																																																																												
3	2	7	8	6	9	1	6	4																																																																																																																																																																																												
1	6	8	4	2	7	3	5	9																																																																																																																																																																																												
4	9	5	6	3	1	8	7	2																																																																																																																																																																																												
5	8	3	9	1	6	4	2	7																																																																																																																																																																																												
7	4	9	2	8	5	6	3	1																																																																																																																																																																																												
6	1	2	3	7	4	9	8	5																																																																																																																																																																																												
9	7	4	5	6	8	2	1	3																																																																																																																																																																																												
2	5	6	1	4	3	7	9	8																																																																																																																																																																																												
7	4	3	5	1	9	6	8	2																																																																																																																																																																																												
5	1	8	2	6	7	3	4	9																																																																																																																																																																																												
7	4	3	5	1	9	6	8	2																																																																																																																																																																																												
2	9	6	8	4	3	7	1	5																																																																																																																																																																																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>9</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>9</td></tr> <tr><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>1</td><td>3</td><td>9</td><td>5</td><td>8</td><td>4</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td><td>7</td><td>1</td><td>3</td><td>4</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>6</td><td>9</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>9</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td><td>5</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>9</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>8</td><td>1</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td><td>5</td></tr> </table>				7	4	5	1	9	3	8	6	2	7	9	6	2	7	4	8	1	3	5	9	3	1	8	6	2	5	9	7	4	1	1	3	9	5	8	4	6	2	7	7	8	5	6	2	7	1	3	4	9	8	4	2	7	3	6	9	5	1	8	6	6	9	4	8	1	7	2	5	3	9	2	7	3	9	5	6	4	8	1	6	5	8	1	4	3	2	7	9	6	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>6</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td></tr> <tr><td>2</td><td>7</td><td>1</td><td>4</td><td>6</td><td>5</td><td>8</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>3</td><td>8</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>7</td><td>4</td><td>5</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>6</td><td>8</td><td>5</td><td>4</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>2</td><td>6</td><td>7</td><td>3</td><td>4</td><td>9</td><td>5</td></tr> </table>				6	5	4	3	8	9	2	1	7	2	7	1	4	6	5	8	3	9	3	8	9	7	2	1	5	6	4	7	4	5	1	9	2	3	8	6	9	3	6	8	5	4	1	7	2	8	1	2	6	7	3	4	9	5																																													
7	4	5	1	9	3	8	6	2	7																																																																																																																																																																																											
9	6	2	7	4	8	1	3	5	9																																																																																																																																																																																											
3	1	8	6	2	5	9	7	4	1																																																																																																																																																																																											
1	3	9	5	8	4	6	2	7	7																																																																																																																																																																																											
8	5	6	2	7	1	3	4	9	8																																																																																																																																																																																											
4	2	7	3	6	9	5	1	8	6																																																																																																																																																																																											
6	9	4	8	1	7	2	5	3	9																																																																																																																																																																																											
2	7	3	9	5	6	4	8	1	6																																																																																																																																																																																											
5	8	1	4	3	2	7	9	6	5																																																																																																																																																																																											
6	5	4	3	8	9	2	1	7																																																																																																																																																																																												
2	7	1	4	6	5	8	3	9																																																																																																																																																																																												
3	8	9	7	2	1	5	6	4																																																																																																																																																																																												
7	4	5	1	9	2	3	8	6																																																																																																																																																																																												
9	3	6	8	5	4	1	7	2																																																																																																																																																																																												
8	1	2	6	7	3	4	9	5																																																																																																																																																																																												
<b>Mots Fléchés N°537</b>				<b>Mots Fléchés N°537</b>																																																																																																																																																																																																
PUDIBONDERIE URANUS■AMERS PICOTIN■AVEC ICA■SEANCE■R NEPE■RIPENO IMOLA■F■ES■Q SI■OLT■TR■OU AERICOLE■ISE T■AGONISER■R IR■NOTE■TITI OISELE■CRANE NONRESIDENTS				KILIMANDJARO ■CASERAII■CAC KIEL■L■ABIME A■KABIC■LE■A ZEEMAN■AARON AGNI■GANSES■ KO■SATRAPE■Y HUIT■OC■H■AS STIERNHIELM■ T■I■E■ISMAEL AR■LARVEE■NS NAUPLIE■RIAD																																																																																																																																																																																																

JS KABYLIE

## Kamel Yesli, little big man

**Ferrah Menad**

S'il y a un homme qui marche très fort actuellement dans cette équipe kabyle, c'est incontestablement Kamel Yesli. Ce «petit» milieu canari est aujourd'hui au mieux de sa forme et il le montre à chaque de ses sorties.

Jouant sur le flanc droit qu'il occupe, le milieu de terrain des Vert et Jaune, Kamel Yesli, se permet souvent de marquer des buts et de s'illustrer en distillant des passes décisives. Au cours de cette saison, l'ex-milieu de terrain de Paris FC s'est imposé comme l'un des éléments clés sur l'échiquier d'Aït Djoudi, lequel ne tarit pas d'éloges à son égard. Joueur doté d'énormes capacités physiques et techniques, Yesli est promu à un avenir radieux. Pour peu qu'il ne rechigne pas à la tâche et reste concentré sur son métier.

Dans l'entre-jeu, il ne passe pas inaperçu, son abattage est tel qu'on a l'impression qu'il a le don d'ubiquité. Joueur à tempérament fougueux, sa principale



tâche sera de réduire les espaces au maximum comme il sait si bien le faire. Cependant, comme il est excellent dans la relance, il ne faut pas s'étonner de le voir aux avant-postes, pour créer le surnombre en attaque et porter le danger sur les buts adverses.

## CHAMPIONSHIP (35<sup>e</sup> J) - WATFORD Belkalem perd du terrain



Le défenseur international algérien, Es-said Belkalem, de retour la compétition il y a quelques semaines après une absence de trois mois pour blessure, a été de nouveau remplaçant lors du match perdu par son équipe Watford sur le terrain de Doncaster (2-1), mardi soir pour le compte de la 35<sup>e</sup> journée du championnat de deuxième division anglaise (Championship) de football.

L'ancien joueur de la JS Kabylie (L1, Algérie) a suivi tout le temps du match à partir du banc de touche. Il avait contracté une blessure à la cheville en fin octobre dernier, et a patienté jusqu'à fin février pour faire son retour à la compétition.

Mais depuis, il n'a joué que quelques briques de minutes dans la Championship, ce qui ne lui permet pas de rattraper son retard en matière de compétition dans les meilleurs délais. Titulaire à part entière en sélection algérienne lors des deux dernières années, il s'est vu relégué au statut de remplaçant pendant la précédente rencontre amicale des Verts face à la Slovénie (1-0) mercredi dernier à Blida (50 km d'Alger).

Le joueur de 24 ans n'a pas fait son entrée en jeu au cours de cette partie. A l'approche de la coupe du monde (12 juin- 13 juillet 2014) au Brésil, il est censé redoubler les efforts pour espérer être retenu dans la liste des 23 joueurs de la sélection algérienne. Avec la belle forme affichée par ses concurrents dans l'axe de la défense, à l'image de Madjid Bougherra, Carl Medjani, Rafik Halliche et Lyacine Cadamuro, il devra cravacher dur pour valider son billet pour le Brésil.

## Ryad Mahrez gagne des galons à Leicester City

Le milieu offensif algérien, Ryad Mahrez, continue de gagner des galons au sein de sa nouvelle formation anglaise, Leicester City, avec laquelle il a joué l'intégralité de la rencontre gagnée sur le terrain de Barnsley (3-0), mardi soir pour le compte de la 35<sup>e</sup> journée de la Championship. Mahrez avait rejoint Leicester lors du mercato d'hiver en provenance du Havre (L2, France). Remplaçant lors de ses premières rencontres avec sa nouvelle équipe, le joueur a fini par s'imposer dans l'équipe type du leader du deuxième championnat de football en Angleterre. Il devrait accéder avec son équipe en Premier League, après avoir réussi à dominer de bout en bout l'épreuve. Leicester City compte d'ailleurs 15 points d'avance sur le troisième. Les deux premiers au classement accéderont directement au premier palier. Le milieu algérien de 22 ans



n'a pas caché, dans ses déclarations à la presse, son souhait d'intégrer prochainement les rangs de la sélection algérienne. Sa future accession avec sa formation en Premier League pourrait jouer en sa faveur en prévision des échéances à venir des Verts, estiment les spécialistes.

**pub**



Source : Wikipedia.fr

# Les stars du Mondial LANDON DONOVAN



Landon Donovan, né le 4 mars 1982 à Ontario (Californie), est un footballeur international américain qui évolue au poste de milieu de terrain au Galaxy de Los Angeles. Il est le meilleur buteur de l'histoire de cette franchise, le meilleur buteur de l'histoire de la MLS avec 134 buts et le deuxième meilleur passeur de la MLS avec 117 passes décisives. En sélection nationale, il est également le meilleur buteur de l'histoire de la sélection des États-Unis avec 57 buts.



## SON PARCOURS

Landon Donovan s'est révélé au monde du football lors de la Coupe du monde de football des moins de 17 ans en 1999, disputée en Nouvelle-Zélande, où les États-Unis terminent à la quatrième place et Landon est désigné meilleur joueur du tournoi après avoir inscrit trois buts. Le Bayer Leverkusen flaire la bonne affaire et lui fait signer un contrat professionnel à seulement 17 ans.

Relégué sur le banc du Bayer lors de sa première saison en Bundesliga, Donovan est alors prêté aux Earthquakes de San José début 2001. Son retour en MLS est remarqué, Donovan menant San José à deux titres de champion de MLS et étant couronné meilleur joueur américain pour l'année 2003.

Landon Donovan s'est également illustré avec son équipe nationale. Ainsi, dès sa première sélection face au Mexique en 2000, il marque son premier but international. Il a aussi largement contribué à la qualification des Américains pour la Coupe du monde 2002 en inscrivant notamment le but de la qualification face à la Jamaïque. En Corée du Sud et au Japon, Donovan confirme ses qualités en marquant deux buts, les États-Unis ne chutant qu'en quarts de finale face aux Allemands (0-1), où du haut de ses 20 ans il fit un excellent match en mettant la Mannschaft en difficulté par ses dribbles et sa vitesse mais en butant sans arrêt sur un Oliver Kahn en état de grâce.

Après le mondial réussi, le Bayer Leverkusen annonce que Donovan retourne au club en 2005, mais comme il ne rentrait plus dans les plans de l'entraîneur, Donovan a décidé de rentrer au pays et c'est le club de Los Angeles qui le fit signer le 31 mars 2005.

Donovan devient le meilleur buteur des États-Unis le 19 janvier 2008 en marquant un penalty en amical contre la Suède. Le 8 juin 2008 il joue sa centième sélection à seulement 26 ans et 96 jours. Il est actuellement le meneur d'une génération montante de footballeurs américains qui compte aussi DaMarcus Beasley, Tim Howard, Bobby Convey, Clint Dempsey, Oguchi Onyewu, Josmer Altidore et Freddy Adu.

Donovan a été prêté au Bayern Munich et a annoncé qu'il envisageait de quitter définitivement son club actuel en raison des mauvais résultats. Toutefois, son principal point faible : la physique, semble lui fermer complètement les portes du Bayern Munich, malgré de bonnes prestations lors des matches amicaux de la trêve hivernale.

En décembre 2009, il est de nouveau prêté à un club européen, cette fois-ci en Angleterre dans le club d'Everton lui permettant de retenir sa chance dans un grand championnat. Cette fois-ci, le prêt se passe bien (13 matchs, 2 buts) et Everton est satisfait, mais le club anglais ne parvient pas à convaincre le Galaxy de prolonger la pige de Donovan en Premier League et celui-ci rejoint la Californie pour la reprise de la MLS le 27 mars.

Auteur d'une excellente Coupe du monde 2010 sur le sol africain avec 3 buts à son actif durant la compétition dont celui face à l'Algérie en toute fin de rencontre qui qualifiera son équipe pour les huitièmes de finale, il confirme

son statut de joueur américain le plus doué de l'histoire du « soccer ».

Après son but dans les dernières minutes contre l'Algérie en match de poule (et qualifiant son pays alors que plus personne n'y croyait), il craque et fond en larmes face à la caméra aux yeux entiers des États-Unis lors de son interview de fin de match, parlant de ces quatre dernières années difficiles sur le plan sportif ou social où il a traversé des moments compliqués, ce qu'il vit en Afrique du Sud est pour lui la lumière au bout du tunnel et un brin de justice dans ce monde, tels sont les mots du numéro 10 américain, des mots qui bouleverseront tout un pays qui accordera de plus en plus d'importance au soccer.

Le 21 novembre 2011, lors de la finale de la Major League Soccer qui oppose les Houston Dynamo au Los Angeles Galaxy, Donovan marque le seul et unique but du match et offre la victoire aux Californiens.

Le 16 décembre 2011, le club de Los Angeles et Everton se mettent d'accord sur un prêt durante la trêve du championnat américain comme deux ans auparavant, ce dernier prenant effet le 1er janvier 2012. Après neuf matches disputés avec les Toffees, le milieu américain retourne aux Los Angeles Galaxy le 18 février 2012.

### En sélection

Vainqueur de la Gold Cup : 2002, 2005, 2007 et 2013

Finaliste de la Gold Cup : 2011

### Distinctions personnelles

Meilleur joueur de la Coupe du monde de football des moins de 17 ans en 1999

Meilleur buteur de la Gold Cup 2003 (4 buts)

Meilleur buteur de la Gold Cup 2005 (3 buts)

Meilleur buteur de la Major League Soccer 2008 (20 buts)

Meilleur joueur de MLS : 2009

Trophée d'homme du match de la MLS Cup : 2003 et 2011

## Palmarès

### Drapeau :

Croatie Dinamo Zagreb

Championnat de Croatie

Champion (3) : 2006, 2007, 2008

Coupe de Croatie

Vainqueur (2) : 2007, 2008

Supercoupe de Croatie

Vainqueur (1) : 2006

### Drapeau :

Angleterre Tottenham Hotspur

Carling Cup

Finaliste : 2009

Drapeau : Espagne Real Madrid

Supercoupe d'Espagne

Vainqueur (1) : 2012

NOUVELLE COLLECTION  
**TOMMY DELY BRAHIM**

MAGASIN  
IBIS BOIS DES CARS2  
DELY-BRAHIM, ALGER

TOMMY HILFIGER